





 ProJeuneS

→ Sommaire

- 05** Édito
Carlos Crespo — Guéric Bosmans
- 06** PISA 2012 : La Finlande a-t-elle définitivement quitté la tête de la course ?
CePPecs — Jean-Marie Lacrosse

- 14** Légalisation du cannabis en Uruguay — Entretien avec Bruno Valkeneers
Nicolas Fernandez — ProJeuneS
- 22** Pour la légalisation du cannabis
Nicolas Bardio — MJS
- 26** Légalisation du cannabis en Uruguay — Latitude Jeunes en réflexion
Latitude Jeunes
- 29** Congo : culture et émancipation
Joaldo Domínguez
- 30** Formations avril-mai 2014
Formactif
- 32** Projet européen EPOCA: la démocratie sociale et politique en action(s) !
Jeunes FGTB
- 34** « 7 À Toi »: ton avenir t'appartient !
FCHWB
- 38** Un voyage d'étude en Israël et en Palestine pour les MJS
So/Soc
- 42** Un nouveau départ pour le Conseil de la Jeunesse
Conseil de la Jeunesse



Comité de rédaction ←

Rédacteur en chef
Alain Detilleux

Président
Guéric Bosmans

Secrétaire général
Carlos Crespo

Coordinateur de projets
Nicolas Fernandez

Chargée de formations
Delphine Gantois

Détaché pédagogique
Savery Plasman

Coordination, Infographie et Mise en page
Alain Detilleux

Logistique et communication
Michèle Thommès

Secrétariat
Marielle Delbaere

Rédaction de Pro J
ProJeuneS asbl
bd de l'Empereur 15|3 – 1000 Bruxelles

T. 02 513 99 62
F. 02 502 49 47
edition@projeunes.be
projeunes.be

mais aussi:
facebook.com/projeunes

Les propos tenus dans les textes relèvent
de l'entièvre responsabilité de leurs auteurs.

Nous remercions sincèrement tous les intervenants
extérieurs qui ont apporté leur contribution à ce numéro.
La Rédaction

→ Éditorial

Ceux qui ont connu le monde bipolaire de la guerre froide, ont pu avoir une impression de déjà-vu en prenant connaissance ces derniers jours du flot ininterrompu d'informations en provenance d'Ukraine. Une intervention militaire de Moscou qui prétend défendre ses intérêts et qui génère des tensions internationales, et c'est Budapest 56, Prague 68, Kaboul 79 qui se rappellent à notre bon souvenir. Les troupes russes seraient entrées en Crimée, ce qui a suscité la colère du nouveau gouvernement ukrainien et l'inquiétude de l'opinion publique mondiale.

L'escalade peut-elle se poursuivre ? Sommes-nous aux portes de la 3^e guerre mondiale ? Ce n'est pas le scénario le plus probable. Ni les Russes ni les puissances occidentales n'ont vraisemblablement la volonté de s'affronter militairement.

À notre modeste niveau, il nous faut promouvoir une solution politique à cette crise. La voie diplomatique doit s'activer pour obtenir une issue négociée entre l'ensemble des parties, qui prenne à la fois en compte les aspirations démocratiques du peuple ukrainien, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la protection des minorités.

En tant que démocrates et progressistes nous ne pouvons bien évidemment que déplorer tant la présence de l'extrême droite dans les rangs des révolutionnaires ukrainiens, que le déploiement de troupes russes sur le territoire d'un état souverain.

Le présent numéro contient un dossier sur un sujet moins dramatique, mais néanmoins important : la légalisation du cannabis. La récente décision de l'Uruguay de légaliser le cannabis a remis cette question au goût du jour.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer Bruno Valkeneers, membre de l'association « La Liaison antiprohibitioniste » et nous l'avons interrogé pour cet exemplaire de la revue.

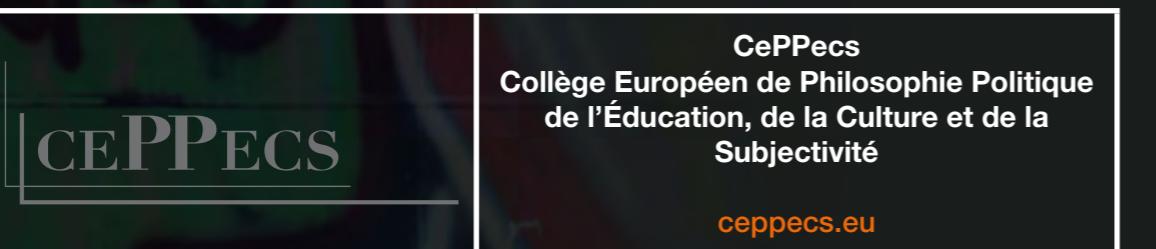
Deux de nos associations (le MJS et Latitude Jeunes) se positionnent par ailleurs dans les pages qui suivent sur la question.

Enfin, nous rendons également compte de deux projets internationaux dans lesquels une ou plusieurs de nos associations ont été parties prenantes. Il s'agit du projet EPOCA et du voyage d'étude en Israël et Palestine du MJS.

Nous vous souhaitons une bonne lecture du présent numéro de Pro J.

Carlos Crespo
Secrétaire général
Guéric Bosmans
Président
03.2014





PISA 2012 : La Finlande a-t-elle définitivement quitté la tête de la course ?



Comme chaque fois que sortent les résultats des fameux tests PISA¹ – faut-il encore rappeler le sens de cet acronyme tant il a gagné mondialement en célébrité depuis sa première édition en 2000? – nous avons droit à un déluge de commentaires et d'analyses dans les médias, tous pays confondus. Ainsi si l'on tape « Pisa 2012 » dans Google actualités on obtient 116000 entrées. Certes chacun des médias nationaux se penche avant tout sur ses propres résultats mais il est des pays qui suscitent à chaque épreuve un intérêt global, les premiers de la liste évidemment, et parmi ceux-ci, pour les Européens en tout cas, la Finlande. Ce pays nordique, rappelons-le, avait créé la surprise en se classant parmi les « top performers » dès la première épreuve (en 2000), puis en confirmant et même en accentuant sa suprématie en 2003 et 2006, avant de flétrir légèrement en 2009 sans cependant quitter le peloton de tête en compagnie des incontournables pays asiatiques : Hong Kong, Corée du Sud, Shanghai, Singapour, etc. Il est dès lors un peu étonnant que personne, à ma connaissance en tout cas, n'ait attiré l'attention sur sa relative dégringolade en 2012. Certes la Finlande reste 5^e en science et 6^e en lecture et premier pays européen dans ces domaines derrière les habituels champions asiatiques. Mais en mathématiques, elle recule à la 12^e place, dépassée en Europe même par le Lichtenstein (!), la Suisse, les Pays-Bas et l'Estonie, évidemment derrière les indépassables tigres d'Asie.

Cette discréption ne serait pas si étrange si la Finlande n'avait acquis entre-temps le statut d'un véritable « mythe moderne »². Plus la crise de l'éducation se renforçait, plus le marasme de l'école s'accentuait et plus la référence à la Finlande prenait une dimension proprement salvatrice. « Inspire-toi du modèle finlandais », voilà ce que l'on répétait inlassablement aux enseignants exténués par les

1| *Program for international student assessment*. Voir aussi Bruno Sedran, *Enseignement: PISA et le mirage finlandais* in Pro J 03, sept.-nov. 2012.

2| Il faut bien s'entendre sur la notion de « mythe moderne ». À la différence des mythes anciens qui, dans un cadre religieux, font appel à des ancêtres, fondateurs du temps (mythique) de l'origine dont nous sommes irrémédiablement coupés, les mythes modernes cristallisent dans une figure ou une institution actuelle ou passée des aspirations fondamentales d'une communauté ou d'un groupe humain.

difficultés croissantes du métier, difficultés constatées, à des degrés divers bien sûr, à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'enseignement.

Que nous disaient en substance les nombreux pèlerins de retour de leur voyage dans cet éden éducatif ? Car, flatté de cette renommée mondiale, jointe à celle de ses fameux téléphones portables (l'entreprise Nokia et le système public d'éducation finlandaise ont été fondés à peu près à la même date, au début des années 1860), ce pays notoirement modeste et discret avait su en tirer le meilleur parti, en organisant et en canalisant des visites guidées centrées autour de quelques expériences phares. En une dizaine d'années la Finlande était devenue un haut lieu de tourisme éducatif et exportait partout dans le monde au même titre que ses GSM, ses conseillers experts en éducation. Le message des pèlerins rentrés au pays était clair et sans ambages : la réussite de la Finlande vient de ce qu'elle a su aller jusqu'au bout de l'innovation pédagogique alors que nos systèmes éducatifs sont restés en rade au milieu du gué.

N'en prenons pour exemple qu'un texte qui a beaucoup circulé : le compte rendu que fait Paul Robert, principal du collège Nelson Mandela de Clarensac (Gard), de sa visite d'étude en 2006, une visite regroupant 18 responsables éducatifs, issus de 14 pays, de la Norvège à la Turquie.³

« Tout au long de ma visite, nous dit le principal, je n'ai pas assisté à un seul cours magistral. J'ai toujours vu des élèves en activités, seul ou par groupe, j'ai toujours vu des professeurs sollicitant leur participation et attentifs à leurs demandes [...]. Certes, on connaît en France, les méthodes dites « actives ». Mais on ne peut affirmer encore aujourd'hui qu'elles se sont généralisées. Dans la pratique combien observe-t-on de cours magistraux où l'élève passe le plus clair de son temps à copier la leçon ? La Finlande veut que ses élèves accèdent au savoir avec enthousiasme et cela n'est possible qu'en les rendant pleinement acteurs de leur apprentissage ».

Précisons bien qu'il ne s'agit pas de caricaturer le texte de Paul Robert⁴ qui propose par ailleurs beaucoup d'observations justes et pertinentes. Mais c'est d'autre chose qu'il s'agit : il y va ici d'un diagnostic d'ensemble sur la crise de l'éducation vis-à-vis duquel, quasi instinctivement, j'ai pris d'emblée distance, non sans me heurter à de multiples incompréhensions et critiques de la part de mes collègues de l'enseignement supérieur, voire même à passer, suprême insulte, pour un « réactionnaire ». En fait, quand j'y repense, j'ai toujours trouvé largement ridicule, ici comme en d'autres domaines,

3| *L'éducation en Finlande : les secrets d'une étonnante réussite*. Texte téléchargeable à l'adresse suivante : meirieu.com/ECHANGES/robertfinlande.pdf.

4| Qui a aussi débouché sur un livre : *La Finlande, un modèle éducatif pour la France*, ESF 2008.





la résurgence de cette querelle des anciens et des modernes, cherchant plutôt d'emblée un équilibre entre pédagogie « transmissive » et pédagogie « active » (je mets ces termes entre guillemets, car tout le monde sait quelle intense « activité » cérébrale est mobilisée par l'écoute attentive d'autrui!) Pendant 25 ans, mon enseignement s'est partagé entre un cours « magistral » de Sociologie générale, où j'attendais de mes élèves un silence absolu, condition indispensable à l'appropriation des contenus, tout en réservant au minimum un quart du temps disponible pour les questions et objections, et un cours d'Initiation à la démarche sociologique où j'agissais comme personne-ressource, laissant la plus large place à l'activité et à la recherche personnelle des élèves. Je mettais là en œuvre implicitement et spontanément un diagnostic explicitement formulé et puissamment argumenté dans le dernier livre de Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet et Dominique Ottavi, « Transmettre, apprendre », dont je me permets de citer la quatrième de couverture qui résume le problème mieux que je ne pourrais le faire: « Apprendre, qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que cela suppose ? Par quelles voies est-ce que cela passe ? À ces questions l'école contemporaine apporte une réponse catégorique : l'école traditionnelle s'est trompée, elle a voulu transmettre des connaissances détenues par un maître en les inculquant à des élèves passifs. Cette pédagogie de l'imposition ne marche pas. Il faut lui substituer une pédagogie active faisant de l'enfant l'acteur de la construction de ses savoirs. Nous sommes au moment où cette réponse se révèle aussi fausse, dans sa demi-vérité, que la philosophie antérieure. Il en résulte que l'école d'aujourd'hui est plongée dans une incertitude complète sur la nature de l'opération qu'il lui revient d'effectuer. Tout est à reprendre, à commencer par l'opposition supposée entre activité de l'élève et transmission de savoir ».

En route pour la Finlande

C'est dans cet état d'esprit un peu dubitatif vis-à-vis des explications généralement avancées que j'ai décidé de prendre à mon tour mon bâton de pèlerin, profitant des vacances éternelles que m'offre notre doux et « cher » État Social. Dubitatif, je dis bien, quant aux explications avancées car sur le fond, j'ai tendance à faire confiance à la maxime : « Il n'y a pas de fumée sans feu... ». Même si le feu est souvent ailleurs qu'on ne le croit. Le vélo n'est-il pas le moyen de transport idéal pour entreprendre un pèlerinage et aller enquêter sur un miracle ? Parti dans le sens inverse des pèlerins de Compostelle, j'ai donc quitté la Belgique en vélo, à la mi-mai 2012, pour rejoindre Helsinki fin juin après avoir traversé l'Allemagne, le Danemark et la Suède. Le mois de juillet est évidemment celui qui convient le moins pour le tourisme éducatif. Je

l'ai mis à profit pour lire tout ce qu'il fallait lire sur le sujet, rencontrer informellement de jeunes enseignants restés en ville (la plupart des Finlandais, s'ils ne migrent pas vers le sud, vont passer juillet dans leur « cabane » au bord de la mer ou d'un lac), et prendre des contacts pour planifier un second séjour à la mi-septembre soit au début de l'année scolaire. Mes lectures m'ont vite persuadé qu'il y avait trois auteurs à rencontrer en Finlande : un sociologue d'Helsinki, Hannu Simola, très critique vis-à-vis des explications du miracle finlandais et de la forme prise par les comparaisons internationales en général ; un professeur de mathématiques de l'université de Joensuu et le directeur du CIMO (Centre pour la Mobilité et la Coopération Internationale, du Ministère de l'Éducation), Pasi Sahlberg. Hannu Simola est resté au bord de son lac et était presque scandalisé qu'on ose le solliciter en plein mois de juillet. Georges Malaty, professeur d'origine égyptienne, proche de la retraite, ayant transité par ce bastion de la pensée mathématique qu'a toujours été la Russie, m'a patiemment expliqué comment il avait consacré toute sa vie à éléver le niveau des maths en Finlande par la création de clubs mathématiques (« en Belgique, vous êtes bien plus forts en maths qu'ici »). Il s'était récemment retrouvé à la tête d'un mouvement regroupant la plupart des professeurs de mathématiques de l'enseignement supérieur constatant que l'accent mis sur la résolution de problèmes pratiques, en vue entre autres de préparer les élèves pour les tests PISA, avait affaibli leur compréhension des concepts et des raisonnements de base en mathématiques, carences qu'ils devaient péniblement s'efforcer de combler pendant leurs premières années à l'université.

Les vraies leçons finlandaises

Quant à Pasi Sahlberg, j'avais eu la chance de me procurer son livre « *Finish Lessons. What can the world learn from educational change in Finland* »⁵ lors de mon passage à Stockholm. Ce livre, publié aux USA par l'université de Columbia en 2011, l'avait instantanément rendu célèbre dans l'ensemble de la technostructure mondiale des systèmes éducatifs placée sous l'égide de l'OCDE. Il est devenu en quelques années le document de référence des opposants Anglo-Américains à ce qu'il

5| Teachers College, Columbia University, 2011

appelle le GERM (*Global Educational Reform Mouvement*). J'ai pu le rencontrer à Helsinki entre deux tournées mondiales en Australie et au Canada, en faisant valoir que, s'il avait reçu des milliers de visiteurs étrangers, j'étais sans doute le premier à être arrivé à Helsinki... à vélo. « OK, John, rendez-vous à 11 heures au centre de la place Hakaniemi (la place du marché). Mon vélo est rouge vif, facile à reconnaître... ». La visite était plus honorifique qu'autre chose. Elle m'a permis de lui faire dédicacer un livre que j'avais intensément potassé pendant les deux semaines précédentes. Et en effet, ce livre était à lui tout seul un véritable événement. Il faut savoir que Pasi Sahlberg était un « insider » dans le dispositif de la mondialisation néolibérale. Il avait un moment travaillé à la Banque mondiale et rédigé pour cette institution le rapport concernant la Finlande. Or le livre démontrait de façon très convaincante que ce qui avait amené la Finlande au sommet du classement était largement dû à sa capacité de s'éloigner et de se démarquer des voies et moyens préconisés par les instances de la globalisation, entre autres de l'utilisation d'indicateurs standards de « compétences » débouchant sur... les classements PISA. Par un subtil jeu de mot, il y traitait le GERM (*Global Educational Reform Mouvement*) de « virus », montrant comment ce qui n'était au départ qu'un échange peu formalisé de politiques et de pratiques éducatives, entamé au début des années 1980, était devenu une « nouvelle orthodoxie en matière d'éducation », le « virus » s'étant rapidement propagé à partir des États-Unis.

La réforme se donnait trois objectifs : 1. instaurer un nouveau paradigme de l'apprendre, centré sur l'apprenant, que j'ai évoqué plus haut ; 2. s'assurer que tous les élèves sans exception ont accès à l'éducation, ce qui agit dans le même sens que le premier objectif : déplacer l'attention du « teaching » de quelques-uns vers le « learning » de tous suppose forcément la mise en place de standards communs de l'apprendre ; 3. une tendance à la décentralisation et à la responsabilisation des institutions scolaires locales instaurant entre elles une compétition par les résultats. Ces objectifs communs supposaient la mise en œuvre de moyens communs : la standardisation accentuée par les systèmes de tests extérieurs et d'évaluation permanente ; le

recentrage sur des noyaux de compétence déterminant principalement un niveau de base de « literacy » et de « numeracy » (je m'excuse pour le lecteur francophone mais ces termes anglo-saxons sont franchement intraduisibles, comme d'ailleurs le terme « learning », que le mot « apprentissage » rend très mal et que l'on ne peut traduire qu'en créant des néologismes « l'apprendre », « l'apprenant », etc.) ; des curriculums prescrits au niveau global (on retrouve ici les fameuses « compétences » qui ont pour effet de juguler l'inventivité des enseignants) ; le transfert vers l'école de modèles de management issus du monde des affaires et de l'entreprise paralysant toute tentative des enseignants et des écoles de tirer les leçons issues du passé et de leurs échanges informels ; enfin les politiques de responsabilisation des institutions « intimement liées aux processus d'accréditation, de promotion, d'inspection et, en fin de compte, de récompense et de punition des écoles et des enseignants ».

Tous les enseignants auront reconnu dans ces programmes les grandes orientations éducatives qui leur ont été ici comme ailleurs proposées voire imposées depuis le début des années 1980, années fatidiques du tournant idéologique néo-libéral.

Voilà donc un livre qui explique que si la Finlande s'est retrouvée en tête des classements mitonnés par l'OCDE, c'est très largement parce qu'elle s'est tenue à l'écart des mesures que l'OCDE préconisait. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas ici de rébellion ni même de contestation frontale de ces orientations nouvelles. La Finlande, s'appuyant sur sa culture farouchement égalitaire et socialiste, a scrupuleusement mis en place à partir des années 1970 un système éducatif le « *peruskoulu* » destiné à « ne laisser aucun enfant en arrière » et c'est entre autres cette visée égalitaire qui lui a conféré un avantage décisif dans les classements PISA. Elle a également largement adhéré aux nouvelles pédagogies importées des USA (héritage déjà ancien de John Dewey), même si elles sont entrées en vigueur tardivement, dans un contexte sur lequel je vais revenir. Mais, sans le savoir ou en ne le sachant qu'à moitié, elle ne l'a pas fait sur le mode d'une rupture brutale avec les principes anciens et notamment la fameuse pédagogie « transmissive ».

C'est sans doute le chapitre III, situé au centre de l'ouvrage, qui livre la clef principale du succès finlandais. Il s'intitule : « L'avantage finlandais : les enseignants ». J'en cite un court extrait : « Dû en premier lieu à leur statut social élevé, les professeurs ont toujours joué en Finlande d'un grand respect et d'une confiance incontestée. En effet, les Finlandais continuent de regarder l'enseignement comme une profession noble et prestigieuse – à l'égal des médecins, des avocats, ou des économistes – une profession principalement entraînée par un but



moral, plutôt que par les intérêts matériels, les carrières ou les récompenses ».

On pourrait conclure, en boutade bien sûr, que le modèle finlandais consiste essentiellement à « mettre l'enseignant au centre de l'école ». Ainsi, il manque à la Finlande un système rigoureux d'inspection pour informer le public sur la performance de l'école ou l'efficacité des enseignants, comme c'est le cas aux USA, au Canada ou en Grande-Bretagne. Et les enseignants disposent d'une autonomie professionnelle telle qu'elle leur permet de créer leur propre plan de travail et leur propre curriculum. L'analyse minutieuse et informée de Pasi Salhberg aboutit en fait à cette conclusion paradoxale : si la Finlande a aussi bien réussi aux tests de l'OCDE, c'est parce qu'elle était en réalité le plus mauvais élève de l'OCDE.

La société finlandaise

Pasi Salhberg n'est donc nullement un pourfendeur des nouvelles pédagogies, bien au contraire. Tous les Finlandais que j'ai rencontrés en étaient d'ailleurs des partisans convaincus. Ce que Pasi Salhberg porte à la lumière c'est le contexte sociétal à la fois social, politique et historique à l'intérieur duquel ont pris place les innovations pédagogiques, alors que l'idéologie pédagogiste et constructiviste, avec ses raccourcis faits d'exclusivismes et d'unilatéralités, tend à ignorer purement et simplement la société où elles prennent place, ne voyant plus qu'une seule chose, des individus qui réussissent ou qui échouent. Mais, encore une fois, il faut analyser ce contexte sociétal avec soin. Que de fois ai-je entendu de la bouche des Finlandais eux-mêmes cette explication simpliste : « N'oubliez pas que nous sommes un petit pays (moins de 6 millions d'habitants) et une nation très homogène ». L'explication est redoutable et devrait faire réfléchir ceux qui la formulent. Si l'homogénéité culturelle est une condition essentielle de la réussite éducative, est-ce à dire que c'est la diversité et la multiculturalité, dont on ne cesse de nous vanter les mérites, qui ont mis en péril nos systèmes d'éducation ? Certes, la Finlande a mené une politique d'immigration bien plus rigoureuse et bien moins laxiste que la nôtre mais surtout, comme me l'expliquait clairement Mohamed Sabour, professeur de sociologie à Joensuu et lui-même immigré marocain, le patriotisme finlandais, encore aujourd'hui, c'est loin d'être de la rigolade.

Pendant de longs siècles les Finlandais ont été dominés et mis sous tutelle par leurs puissants voisins, les Suédois jusqu'au début du xix^e siècle puis les Russes à partir de 1809 jusqu'à la désintégration de l'empire soviétique en 1991. Ils sont ensuite aussitôt entrés dans l'Union Européenne en 1995. Ils ont ainsi longtemps été hantés par la peur de leur extinction en tant que peuple.

Pour ne considérer que la période récente, ils ont payé très cher, après la Seconde guerre mondiale, leur alliance avec Hitler, nouée en 1941 pour bouter dehors l'ogre soviétique qui les avait attaqués, ce qui n'a pas empêché les troupes allemandes de les envahir et à exiger d'eux pour les expulser une « guerre de continuation », selon l'expression consacrée, menée jusqu'en 1945. L'accord passé avec Moscou en 1944 leur a fait perdre une partie de la Carinthie, les obligeant à réintégrer 450 000 personnes venues des territoires perdus et à payer à Staline des sommes faramineuses, s'élevant à 7 % du produit national brut.

Voilà des éléments qu'il ne faut jamais perdre de vue si l'on veut comprendre tant soit peu l'équation finlandaise : une société qui s'est détraditionalisée et individualisée beaucoup plus tardivement que la nôtre et qui a su édifier sur ce socle traditionnel sauvegardé une modernisation axée essentiellement sur l'éducation. « Il est difficile de comprendre pourquoi l'éducation est devenue un des emblèmes de la Finlande sans examiner ces développements politiques et sociaux succédant à la Seconde guerre mondiale, écrit Pasi Sahlberg ». C'est, peut-on penser, ce compromis maintenu entre tradition et modernité, poursuivi au moment même ou la « postmodernité » et ses affres se propageait partout ailleurs en Europe, qui pourrait bien expliquer sa proximité avec les Asiatiques en tête du classement.

Je rejoins ici une hypothèse formulée naguère par Sophie Ernst à propos du Japon : « Le Japon nous présente une situation qui a peut-être existé aussi en France, ou que nous imaginons avoir existé lorsque nous rêvons d'un âge d'or de l'École Républicaine : un moment où commence à poindre le principe individuel, mais où il est rendu viable par la permanence, à l'insu même de ceux qui croient être entrés dans la modernité, de conceptions et d'attitudes traditionnelles. Toute nouvelle poussée d'individualisme rendant certes les constructions plus cohérentes, mais fragilisant, de fait, l'étayage de cet individu délié du passé et des autres »⁶.

Si je cite volontiers ce texte de Sophie Ernst, que j'avais lu dès sa sortie il y a plus de 10 ans, c'est qu'il m'est brutalement revenu à l'esprit

⁶ Sophie Ernst, *Détour par l'école japonaise. Les pédagogies nouvelles: nouveauté et tradition* in *Le Débat*, n° 106, septembre-octobre 1999, p. 82-104.



lorsque je visitais une école primaire dans une petite ville de la région des lacs, Sotkamo. Sophie Ernst y montrait à propos du Japon comment les principes guidant les pédagogies nouvelles, dans leur dimension strictement pédagogique ou didactique au sens ordinaire du terme, étaient largement mis en œuvre au Japon. « En revanche, écrivait-elle, ce qui est absent au Japon, c'est la priorité donnée à l'individu sur ce qui précède ou encadre l'individu – non seulement la société, mais tout ce qui relève de la société, la tradition, le savoir constitué, la culture, les formes de la politesse, la civilité, la morale ». Son analyse était étayée par une vignette clinique finement disséquée qui m'avait beaucoup frappé à l'époque. Je retrouvais la même ambiance dans cette école de la campagne finlandaise : des enfants précocement formés à vivre et à agir en groupe. Dans les couloirs, on pouvait voir des groupes d'enfants déambuler en file indienne, aussi calmes et disciplinés que joyeux et souriants. Rien à voir donc avec les images-repoussoir de l'école traditionnelle avec sa soi-disant rigidité militaire, sa discipline oppressante, sa soumission bête à des maîtres supposés tyraniques. Des enfants cool et détendus certes, mais se comportant comme « un parmi d'autres », sans chercher, comme on le voit souvent ici, à se singulariser et à s'extraire du groupe.

Cela se passait lors de mon second séjour à la mi-septembre 2012. Mon périple comportait deux hauts lieux du tourisme éducatif, Oulu et Joensuu, mais aussi deux visites hors des sentiers battus, l'une dans cette petite ville de Sotkamo, l'autre dans la banlieue aisée et mondialisée (« nokiaisée ») d'Helsinki. Je retrouvais là tous les symptômes de la crise qui touche à des degrés divers nos systèmes éducatifs : par exemple des élèves qui suivent les cours et se placent tout près de l'enseignante lorsqu'ils ont eux-mêmes « décidé » de suivre le cours et qui s'éloignent le plus possible d'elle lorsqu'ils ont « décidé » de marquer ouvertement par leur comportement leur résistance ou leur absence mentale. Et l'enseignante piégée qui oscille entre tentatives de séduction et bouffées de sévérité, le cours tout entier se déroulant dans une ambiance déprimante, faite de malaise et de frustration.

On a donc intérêt, pour la Finlande comme pour le Japon, analysé par Sophie Ernst, à distinguer dans les nouvelles pédagogies les propositions qui relèvent d'une individualisation radicale et d'un véritable « sacre de l'apprenant »⁷ et celles qui insistent sur la nécessaire activité de l'enfant et l'importance d'une découverte du savoir par le dedans. « Ce qui rend sans doute bien des discussions stériles et des conflits inutiles, conclut Sophie Ernst, c'est que l'on mêle les deux sortes de propositions, que nous voyons pourtant disjointes dans

7| Voir : *Transmettre, Apprendre*, p. 11-48.

l'école japonaise ». Et ajouterais-je, sur base de mes propres observations, dans l'école finlandaise...

Retrouver le (bon) sens de l'histoire

« Les faits ne parlent pas. » On sait l'usage abondant que font les dissertations de fin d'étude de cette citation de Poincaré. Ce qui ne veut pas dire qu'on peut les ignorer mais qu'il faut, pour qu'ils se mettent à parler, c'est-à-dire à devenir significatifs, que les faits principaux soient non seulement recensés mais aussi organisés et structurés de façon cohérente. D'où l'importance du cadre d'ensemble à l'intérieur duquel on les situe et qui, dans le meilleur des cas, leur donnera un caractère prédictif. Le livre de Pasi Sahlberg permettait-il de prévoir cette rétrogradation de la Finlande en 2012 ? C'est une question que je posais à tous mes interlocuteurs : Pensez-vous que ces succès vont se reproduire et durer ? Leurs réponses, y compris celle de Pasi Sahlberg, laissaient souvent poindre une certaine inquiétude. Son livre s'achève sur un chapitre intitulé « *Is the future finnish ?* » où il réitère sa conviction que « l'excellence éducationnelle a été atteinte parce que la Finlande a choisi dans sa réforme de l'éducation une voie alternative, souvent quasiment opposée au *Global Education Reform Movement* »⁸. Mais son livre mentionne en passant, sans presque s'y arrêter, des signes d'un possible recul : « Ce qui est alarmant dans PISA 2009, cependant, c'est la découverte que les jeunes Finlandais, lisent moins par plaisir qu'ils ne le faisaient il y a 10 ans. La moitié des garçons finlandais ne lisent pas pour le plaisir. Ceci est également clairement visible dans les études nationales portant sur la compréhension à la lecture et les habitudes de lecture en Finlande »⁹.

Pasi Sahlberg est actuellement professeur invité à Harvard et on n'a évidemment pas manqué, dans ce pays où son livre avait fait tant de bruit, de l'interroger sur les résultats récents de la Finlande.¹⁰ Sa réponse laisse un goût de trop peu : comme les dirigeants de Nokia, les réformateurs finlandais se sont endormis sur leurs lauriers, répond-il en substance. Une

8| Op.cit. p. 125.

9| Op.cit. p. 55.

10| Voir : *Pasi Sahlberg on Finland's Recent PISA results*. Education week's blog.

réponse qui est à l'image de l'ensemble de son livre et de sa posture intellectuelle : partager (déchiré ?) entre une posture technocratique de réformateur, c'est l'aspect le plus explicite, et un sens aigu de l'histoire en train de se faire que l'on attend en premier lieu d'une sociologie ou d'une philosophie politique dignes de ce nom.

Si, en ce qui me concerne, je posais cette question à tous mes interlocuteurs, c'est que je déchiffrais les données de la situation à partir d'un cadre plus général et d'un niveau plus profond de l'évolution historique en cours. Je sentais bien à chaque fois que mes questions déconcertaient mes interlocuteurs finlandais, sans cependant qu'ils les trouvent déplacées ou incongrues. C'était comme si elles les amenaient à s'intéresser à des faits et des symptômes qu'ils avaient sous les yeux mais sans leur prêter vraiment attention, inconsciemment préoccupés sans doute de continuer à croire en l'exceptionnalité finlandaise vis-à-vis du reste de l'Europe (entre parenthèses, un trait culturel de la Finlande, ancré dans leur histoire longue, et, à un niveau très élémentaire, dans les sonorités et les structures de leur langue tellement étrange pour nos oreilles indo-européennes)¹¹.

Mais quel cadre, quel raisonnement me direz-vous ? Sans mystère, c'est le raisonnement en termes de « Conditions de l'éducation » qu'ont proposé dans leur avant-dernier livre Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet et Dominique Ottavi, qui me paraît le plus à même de rendre compte de la réussite finlandaise mais aussi des difficultés prévisibles, qu'elle va elle aussi devoir affronter. Comme je l'ai fait plus haut pour leur dernier ouvrage, « Transmettre, Apprendre », je ne peux que retranscrire ici le diagnostic qu'ils proposent en quatrième de couverture, tant sa formulation est à la fois concise et complète : « Ce sont les conditions de possibilité même de l'entreprise éducative qui se voient aujourd'hui remises en question par l'évolution de nos sociétés. Toute une série de données qui semblaient aller de soi et qui servaient de socle à l'institution scolaire ont été ébranlées, voire sont en passe de disparaître. Il ne s'agit pas de déplorer l'évanouissement d'un passé vers lequel aucun retour n'est imaginable ni souhaitable. Il s'agit de mettre en

11| Voir à ce propos : Richard D. Lewis, *Finland, Cultural lone wolf*, Intercultural press, 2005.

lumière l'impact d'une série de transformations majeures et de faire ressortir le défi qu'elles représentent. Ce n'est qu'à ce niveau qu'on peut véritablement comprendre les difficultés auxquelles l'éducation est en butte et prendre la mesure de la tâche de refondation qui est devant nous. L'analyse se développe sur quatre fronts : les relations de l'école avec la famille, le sens des savoirs qu'elle dispense, l'autorité dont elle a besoin, sa place dans la société ».

La simple énumération de ces quatre conditions ou « fronts » fournit un principe d'analyse simple pour déchiffrer efficacement la situation finlandaise. Il ne s'agit nullement d'ignorer la qualité des infrastructures, l'omniprésence des équipements techniques et informatiques, la justesse et la pertinence des réformes entreprises par le *peruskoulu* (le tronc commun qui court de 7 à 16 ans), la qualité des pédagogies actives, le bon équilibre des horaires scolaires et des charges assignées aux enseignants, bref, tout ce que les pèlerins enthousiastes nous ont rapporté de leur voyage initiatique. Il s'agit de comprendre que ces merveilleuses innovations n'ont pas été efficaces par elles-mêmes. Elles ne l'ont été que parce qu'elles étaient maintenues vivantes dans la société et la culture finlandaise les conditions de possibilité qui leur assuraient secrètement leur efficacité. Que, sous la poussée de l'individualisation et de la détraditionalisation, ce socle se délite et se dérobe – ce qui, me semble-t-il, est en train de se passer – et les Finlandais se retrouvent face aux mêmes impasses et aux mêmes incertitudes que l'ensemble des nations européennes.

Nous le vérifions ici une fois de plus : à force de ne plus rien vouloir connaître ni comprendre du passé de l'humanité, si ce n'est pour le traiter par le mépris et la dérision, nous nous coupons irrémédiablement de tout avenir possible, nous nous condamnons à être littéralement déboussolés. Au-delà de l'appropriation individuelle des savoirs, l'éducation doit redevenir ce qu'elle a été depuis l'origine, l'acte par lequel une génération éduque celle qui la suit. Il ne peut s'agir là seulement de lois à édicter, de mesures à prendre, de réformes à effectuer. Il y va d'une révolution intérieure qui concerne chacun de nous dans ce qu'il a de plus intime.

Jean-Marie Lacrosse
03.2014

Légalisation du cannabis, en Uruguay Entretien avec Bruno Valkeneers

14



Des nouvelles venues du Sud ouvrent à nouveau, la possibilité d'élargir au niveau international, des débats sociaux d'une énorme importance. C'est le cas cette fois-ci de la réglementation du cannabis et la politique en matière de drogues, un sujet qui nous vient tout droit de l'Uruguay, face à une Europe qui, malgré son passé progressiste en matière de politiques sociales, penche actuellement vers les rangs de la droite obscurantiste et du conservatisme puritain.

En effet, l'Uruguay, pays sud-américain de 3,4 millions d'habitants prend les devants au niveau international, avec une nouvelle politique de régulation du cannabis sur son territoire.

Le 20 décembre dernier, le sénat uruguayen a approuvé un projet de loi, permettant la réglementation et la régulation légale du marché du cannabis. Cette nouvelle politique permettrait à l'État de contrôler et réglementer toute la chaîne de production (fabrication, distribution, vente) de cannabis dans le pays, ce qui fait de l'Uruguay le premier pays au monde à réglementer le marché de la marijuana dans son ensemble.

Mais quel est l'intérêt de l'Uruguay dans la mise en œuvre de cette loi? Quels sont les réels enjeux politiques et sociaux derrière ce projet étatique?

En premier lieu, il est important de souligner que le projet international de guerre contre les drogues mené par les États Unis (et principalement en Amérique Latine) est un échec majeur. Non seulement, il ne montre pas un réel intérêt à lutter contre le fléau du narcotrafic, mais bien au contraire, la DEA (Agence de lutte contre le trafic et la consommation de drogues des États-Unis) a été mêlée, à de nombreuses reprises, à des affaires de trafic de drogue, ainsi qu'à des cas d'espionnage politique. Lesquels ont été dénoncés à l'époque par le Président bolivien Evo Morales et par l'ex-Président vénézuélien Hugo Chavez, en 2005, quand le Venezuela a décidé d'expulser la DEA de son territoire, en l'accusant de collaboration avec la mafia et de tentative de déstabiliser son gouvernement.

Certains historiens et hommes politiques comme, Julio Calzada, Secrétaire général de

la SND (Secrétariat National de Drogues), administration en charge des questions de drogue en Uruguay, affirment qu'à partir de la chute du Mur de Berlin, les USA ont commencé à développer le concept de guerre contre les drogues comme un moyen de trouver un nouvel ennemi crédible, après la disparition du Bloc communiste. Cela leur permettait de poursuivre leur projet expansionniste et de contrôle géopolitique, par l'interventionnisme et l'investissement militaire, dans des pays producteurs de narcotiques, comme le Mexique ou de la Colombie.

À partir de ce constat, l'Uruguay réaffirme, avec cette nouvelle loi, sa souveraineté en matière de politique de drogues, et met l'accent sur les conséquences néfastes d'une « non » réglementation du cannabis, comme la pérennisation du marché noir de la drogue et des circuits financiers dédiés au blanchiment d'argent illégal. Or, au niveau économique, cette réglementation permettrait à l'État d'arracher au narcotrafic une affaire qui rapporte de 30 et 40 millions de dollars annuellement.

Par ailleurs, un des buts du gouvernement du président Mujica avec ce projet est d'éviter que la marijuana ne devienne un préliminaire sur la voie de la consommation de drogues, en créant ultérieurement une dépendance plus importante à l'héroïne, au crack ou à la cocaïne, qui sont des consommations bien plus dangereuses. En effet, il est un fait avéré que les consommateurs de cannabis sont amenés à négocier clandestinement avec des revendeurs, qui, la plupart du temps, sont également des fournisseurs de drogues dites « dures ».

La marijuana est actuellement la drogue la plus consommée en Uruguay. Selon la dernière enquête nationale sur la consommation de drogues, publiée en mai 2013, il y a 75 000 utilisateurs réguliers (plus de 1 000 000 si on compte les consommateurs occasionnels) de marijuana, qui consomment entre 30 et 60 « joints » par mois.

Le projet Uruguayan sur la réglementation du cannabis, repose également sur la mise en œuvre d'un plan socio-éducatif intégral, où l'ensemble du tissu social est appelé à travailler à partir des différents angles.

L'approche préventive et éducative, par exemple, devrait être intégrée dans le système éducatif formel et non-formel (écoles, organisations de jeunesse, universités, maisons de quartier), privilégiant la participation des enseignants, des parents, des étudiants et des acteurs communautaires tels que les éducateurs, animateurs, assistants sociaux, etc.

Une approche de l'éducation et de la promotion à la santé, à partir d'une vision participative et inclusive, est donc un des piliers centraux de cette loi sur le cannabis.

15



Mais quelles sont concrètement les mesures à prendre pour la mise en application de cette nouvelle loi ?

Une période de réglementation s'impose, de sorte qu'à partir de la mi-avril 2014, l'État mettrait en marche le processus de production du chanvre qui sera vendu dans des réseaux des pharmacies accrédités.

Ce processus d'accréditation sera réalisé par un nouvel organisme public, créé avec la nouvelle loi, l'Institut de régulation et de contrôle du cannabis (IRCCA).

Les consommateurs, quant à eux, doivent avoir atteint la majorité légale (18 ans) et être enregistrés dans une base de données qui permette de contrôler leurs achats mensuels. Ils seront autorisés à acheter une quantité maximale de 40 grammes par mois.

Quant à la culture, un nombre maximal de 6 plants par an est autorisé pour la consommation personnelle.

Cette analyse (non exhaustive) du processus de réglementation du cannabis en Uruguay, nous donne un exemple intéressant sur la mise en place d'un modèle différent en matière de politique de drogues, ainsi que la possibilité d'envisager une évolution internationale de la politique prohibitioniste qui règne actuellement.

16 Mais l'Uruguay est-il vraiment un exemple à suivre en matière de politique de drogues ?

Quel est le positionnement de la Belgique par rapport à cette problématique ?

Pour répondre à ces questions, Pro J a rencontré M. Bruno Valkeneers, membre de l'association « La Liaison antiprohibitionniste » qui a répondu à nos questions.

Pro J: Le projet Uruguayan sur la réglementation du cannabis pourrait-il avoir un véritable impact sur la santé publique ?

Bruno Valkeneers: Certainement, la réglementation du cannabis va avoir un impact sur la santé publique en Uruguay, mais aussi dans n'importe quel endroit du monde où il sera légalisé.

En effet, le modèle Uruguayan s'organise à partir d'un mode de délivrance en 3 vitesses : tout d'abord une délivrance possible via les pharmacies où chaque individu peut s'enregistrer sur base d'un document d'identité et acheter jusqu'à 40 grammes par mois ; mais il pourra aussi faire de l'« auto culture, donc cultiver chez lui jusqu'à 6 plants maximum par an ou encore se faire membre d'un *Cannabis social club*, un groupement de cultivateurs qui s'organisent en tant qu'asbl par exemple, pour leur consommation propre. Ça, ce sont les trois modèles existants. C'est très intéressant, car cela permettrait à l'État Uruguayan d'avoir un contrôle sur la qualité et

la composition du produit, car par exemple, avec le marché noir on ne se soucie pas de la santé des consommateurs, mais seulement de l'aspect financier. On vise le profit le plus rapide et le plus important, donc on n'a pas de scrupules à couper et à altérer les produits. On a retrouvé chez nous en Europe, par exemple, du verre pilé mélangé pour alourdir l'herbe. Mais ça peut être aussi d'autres choses, comme l'utilisation d'engrais chimiques, de pesticides et un tas de produits nocifs, qui font que finalement la dangerosité du produit en tant que tel, est augmentée considérablement.

Voilà pour quoi il est important d'avoir une régulation et un suivi d'un produit qui malgré sa prohibition est largement consommé. Imaginez par exemple, que demain l'on décide d'arrêter la traçabilité de la viande que l'on consomme ; cela voudrait dire que l'on n'exerce aucun contrôle sur la qualité de la viande, sur son mode de conservation, sur son mode de distribution. Voilà exactement ce qui ce passe en matière de drogues au niveau mondial, une totale dérégulation et donc une offre qui est totalement sauvage sur le marché noir

Au contraire, dans un modèle de légalisation, comme en Uruguay, où le consommateur doit se rendre dans un lieu autorisé pour s'acheter du cannabis, la personne doit être enregistrée, ce qui permet déjà d'avoir plus de contrôle sur la consommation de la personne. D'autre part, si vous êtes enregistré dans un groupe, existe ce que l'on appelle le contrôle social. C'est-à-dire qu'un comportement qui pourrait être identifié comme déviant par le groupe va faire l'objet d'une remarque. Ce ne pas l'interdit qui, selon nous, empêche la consommation de drogue, par contre, le modèle de gestion des drogues va clairement influencer le mode de consommation et l'impact qu'aura cette consommation sur la santé. À partir de ce constat, nous considérons que l'attitude du gouvernement uruguayen est très pragmatique et aura sûrement des effets très bénéfiques sur la santé publique.

En plus, la récupération des bénéfices du marché du cannabis permettra à l'État uruguayen de réinjecter une partie de ce profit dans la mise en œuvre de projets de prévention, de réduction de risques, de soins, une véritable politique de santé publique lié à la consommation du cannabis.



Je tiens à rappeler aussi aux prohibitionnistes, que, historiquement, la prohibition n'a jamais été une politique destinée à bénéficier la santé publique; elle n'a jamais pesé dans le débat sur la prohibition des drogues; ce sont principalement des intérêts économiques et corporatistes qui ont pesé dans cette politique.

Il faut dire également que la prohibition était avant tout une politique mise sur pied dans le but de contrôler les minorités aux USA. À la base, le gouvernement voulait pouvoir contrôler l'immigration Chinoise, puis Mexicaine et puis Afro. Il est très facile de contrôler par le biais des drogues; c'est très visible, alors ils ont créé cette infraction.

À l'époque (années 1930) aux USA par exemple, le chanvre était en pleine expansion, il a été utilisé dans le secteur textile pour la fabrication des tissus, du papier, des cordages pour les bateaux, etc. Le chanvre a été utilisé donc comme matière première dans la production d'une industrie florissante.

Il a même existé des campagnes du gouvernement pour favoriser, chez les paysans, la culture du chanvre.

Mais à cette même époque, le leader de l'industrie pétro-chimique aux USA, la firme *DuPont* venait de déposer un brevet pour une fibre textile synthétique (le nylon) qui devait concurrencer le chanvre et s'approprier le marché. Mais cette fibre ne perçait pas, car la fibre du chanvre était moins chère, plus résistante, etc.

Pierre Samuel du Pont de Nemours fut l'un des principaux promoteurs du lobbying anti-chanvre, qui était dirigé à l'époque par Harry J. Anslinger, le commissaire du bureau de lutte contre les narcotiques, lui-même très proche (par des liens familiaux) d'un de principaux financiers de *DuPont*.

De ce fait, et par une énorme campagne médiatique contre la marijuana, la culture du chanvre fut pratiquement interdite et pénalisé pour la loi. Et c'est à partir de là qu'il y a eu un premier interdit en matière de cannabis.

La santé publique n'a jamais primé, elle a juste été utilisée comme argument pour légitimer la prohibition.

Pro J: Quelle est actuellement la politique belge en matière de cannabis? Est-elle réaliste face aux particularités sociales des consommateurs de cannabis?

Pour rappel, en 2003, nous avons eu en Belgique une modification succincte de la législation en matière de stupéfiants. En effet, on a juste retiré de la loi 1921 « l'incrimination pour usage en groupe ».

En effet, l'État a sorti une directive (accompagnée d'un Arrêté royal) commune du ministère de la Justice et du Collège des Procureurs généraux, qui enjoint à la police d'accorder la plus faible de priorité judiciaire en cas de

constat d'infraction à la loi sur les stupéfiants, en ce qui concerne la détention d'une faible quantité de cannabis en vue de la consommation personnelle. Donc, en gros, c'est toujours considéré comme une infraction à la loi, mais cela continue à être flou, car il ne s'agit pas d'une loi. Il y a quand même une certaine tolérance dans le cas où un individu majeur (plus de 18 ans) détient une quantité inférieure à 3 grammes, sans causer des troubles à l'ordre public. Un procès-verbal sera dressé, qui sera ensuite envoyé au Parquet, mais classé sans suites judiciaires. Donc la personne ne sera pas poursuivie.

Cela reste malgré tout, une directive qui est faite à la tête du client, car il y a un tas d'exceptions qui sont laissées à la libre appréciation du Parquet. Par exemple, on trouve la notion de « non-détention ostentatoire aux abords des écoles ». Mais c'est quoi « les abords » des écoles ? vingt mètres ? dix mètres ? un kilomètre ? Il s'agit donc de notions qui ne sont pas claires.

En ce qui concerne la culture, il y a une certaine tolérance si l'individu ne détient pas plus d'une plante femelle. Mais, même cette notion de tolérance reste très floue car elle reste assujettie à de circonstances aggravantes, comme par exemple, des parents ou des adultes qui ont des enfants mineurs, ne peuvent pas avoir des plantes à la maison. On a déjà vu par exemple, des cas de parents qui ont été poursuivis pour détention d'une plante ayant été exposée aux enfants.

Nous sommes donc en face d'une volonté d'assouplissement, mais en parallèle nous avons pu constater que depuis de début de l'application de cette directive les contrôles se sont renforcés et multipliés, notamment à l'encontre les mineurs d'âge, car cette réglementation ne concerne pas, bien évidemment, les mineurs.

Nous avons été informés à plusieurs reprises, par le biais de notre service d'information juridique, de cas qu'on peut considérer presque comme du harcèlement policier à l'encontre des mineurs et ce, de façon systématique: contrôles de police à l'arrêt du bus le matin, contrôles dans les gares, etc.

Cela reste donc une situation très délicate et confuse, où une certaine volonté de tolérance est liée à la notion de criminalisation et de répression.

En même temps, si l'on regarde le cas de pays comme la France, on ne peut pas se plaindre. Pourtant, malgré une politique très répressive, ils ont un des taux de prévalence de consommations du cannabis le plus élevé d'Europe. Si l'on compare cela au cas de la Hollande, un modèle moins prohibitioniste où il y a clairement une dépénalisation, on voit qu'elle possède, contrairement à la France, un des plus faibles taux de prévalence de consommation de cannabis en Europe.

C'est bien la preuve, que ce n'est pas parce un produit est autorisé, que tout le monde va se mettre à le consommer. Or, les gens n'attendent pas l'interdit pour choisir de consommer ou de ne pas consommer. Ça, c'est l'idée que la prohibition essaye de nous vendre, mais cela ne tient pas la route.

Pro J: À partir de ce constat, pensez-vous que le projet uruguayen sur la réglementation du cannabis est un exemple à suivre par des États comme la Belgique, et si tel est le cas, avec quelles particularités?

Je pense que le modèle uruguayen est un bon modèle pour le monde entier. Malgré cela, nous, à la « Liaison Antiprohibitionniste », nous croyons que le système de délivrance peut être imaginé autrement qu'à travers les pharmacies car, pourquoi médicaliser une substance qui n'est pas non plus la plus dangereuse des drogues, y compris les drogues légales ? Mais, c'est effectivement la manière qu'ils ont trouvée pour effectuer ce changement après des années de prohibition. On peut donc imaginer que c'est sans doute la meilleure façon qu'ils ont trouvée pour faire passer le projet, en ayant comme appui le monde médical et notamment les pharmacies.

Par contre, ce que je trouve intéressant dans le modèle uruguayen, c'est le concept de *Cannabis social club* et le fait de laisser aussi la possibilité aux individus de faire pousser eux-mêmes leur cannabis. Il s'agit d'une idée intéressante, car il y a beaucoup de consommateurs de cannabis qui s'intéressent à sa culture. De même, au niveau de l'agriculture

c'est très important, car si l'on interdit ça, c'est la porte ouverte à la mainmise des grosses industries multinationales, qui vont déposer des brevets pour cette plante, comme on le voit déjà avec d'autres. Tandis que chez les consommateurs, la notion de culture va générer la possibilité de la cultiver ensemble, de partager leur savoir, d'échanger leurs graines, etc.

Par ailleurs, ce que je trouve aussi très bien dans le modèle uruguayen, c'est que pour la première fois dans l'Histoire de l'humanité ou au moins dans l'histoire moderne (car on a toujours connu la prohibition) on va pouvoir évaluer réellement une politique avec un modèle de délivrance de cannabis; on va pouvoir analyser les vrais effets du cannabis sur la santé publique; on va pouvoir faire des vraies études et suivre par exemple, un groupe de personnes pendant dix ans pour étudier leur mode de consommation et ses effets. Une chose qui est pratiquement impossible aujourd'hui, dans un contexte d'illégalité où les gens n'ont pas envie de parler de leur consommation puisqu'elle est illégale.

À La Liaison antiprohibitionniste, cela fait vingt ans que nous avançons les mêmes arguments et, effectivement à l'époque, on nous prenait pour de fous, mais aujourd'hui on commence à se dire: ces gens ont peut-être raison. Le problème c'est qu'avant, on n'avait pas de preuves scientifiques, mais désormais, avec l'Uruguay, on va pouvoir mesurer les choses, au niveau de la santé publique, mais aussi au niveau économique.

Alors, évidemment que l'Uruguay va être un bon exemple pour nous, même si c'est un modèle très spécifique par rapport à leur réalité sociale, mais c'est déjà une bonne base d'étude pour nous, pour ultérieurement pouvoir l'appliquer chez nous et corriger certains aspects qui ne vont sûrement pas marcher. Car, comme c'est vraiment quelque chose de neuf, il y aura sûrement de choses à changer ou à améliorer.

Pro J: Quels sont les aspects éducatifs et pédagogiques à prendre en considération pour sensibiliser la jeunesse belge à la consommation du cannabis?

Je pense qu'il faut principalement pouvoir entendre la parole des jeunes. Mais pour pouvoir entendre la parole des jeunes, il faut qu'ils puissent se laisser aller, sans sentir une pression de la part de la Justice ou une peur de l'exclusion, comme cela arrive à l'école, par exemple, où les jeunes n'osent pas en parler.

Il faut aussi pouvoir oser parler aux jeunes des vertus du cannabis (même s'ils sont déjà au courant) pour les informer, mais aussi pour générer un climat de confiance, sans tabous, et puis pouvoir aborder aussi les méfaits des drogues. Enfin, il faut pouvoir faire aussi la promo-

tion des modes alternatifs de consommation, comme la consommation alimentaire (cake), ou la vaporisation.

Aujourd’hui, dans le modèle où l’interdit est dominant, on entend par prévention, à partir du discours officiel des ministères de la Santé publique: la prévention c’est, reculer le plus tard possible la première consommation de drogue; et quant à la réduction de risques, c’est: réduire les risques liés aux drogues chez les consommateurs. Tandis que pour moi, la prévention et la réduction des risques, c’est exactement la même chose. Alors, pourquoi penser que le discours que l’on peut avoir sur les drogues va favoriser la consommation? En effet, les jeunes ne vous attendent pas pour décider s’ils vont consommer ou pas, c’est absurde de penser ça.

Il faut donner donc aux jeunes des informations sérieuses et responsables, de la même façon que l’on fait avec l’alcool par exemple, et ne pas agir de manière irresponsable comme l’on fait actuellement. On invite par exemple la Police dans les écoles pour la prévention des drogues, c’est complètement aberrant et cela n’a rien à voir avec la prévention mais plutôt avec le discours de la peur. La vraie prévention c’est pour moi, de diffuser un message qui va créer un climat propice, qui va peut-être permettre à celui qui a de problèmes, à un moment donné, de les exprimer. Mais pour ce faire, il faut vraiment créer un contexte favorable, avec de vrais professionnels qui connaissent le terrain et qui savent comment aborder cette problématique.

Je trouve donc qu’un vrai travail éducatif au sujet des drogues doit passer avant tout par un discours clair, qui prenne en compte d’autres problématiques sociales, qui sont liées dans certains cas à la consommation des drogues.

Il faut se poser, les vraies questions, sur le pourquoi d’une jeunesse va davantage qu’avant vers les drogues: la crise, le manque de perspectives, la démotivation, la volonté d’avoir un plaisir rapide, efficace, dont on se remet vite, parce que lundi il y a à nouveau le boulot, etc. Toute une série de problématiques dans l’organisation de la société, sans lesquelles on ne pourrait pas avoir un débat de fond.

C'est pour cela, que, pour le monde politique, il est beaucoup plus facile de rejeter la faute sur les effets des drogues, car cela évite d'aborder les vrais problèmes.

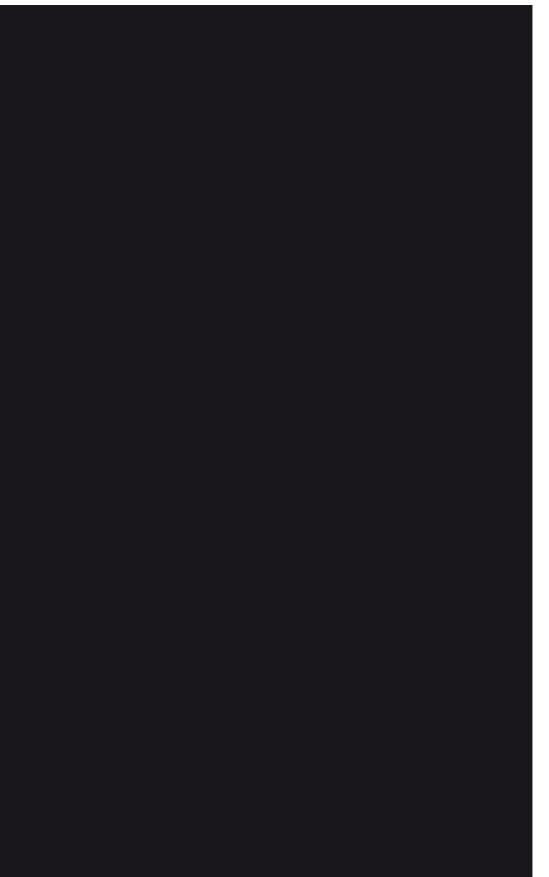
On a tendance à parler principalement des effets « du produit », mais le problème n'est pas le produit en soi: c'est le produit dans son contexte, consommé par une personne donnée à un moment donné; c'est donc un ensemble de choses.

Des psychologues des associations thérapeutiques peuvent vous confirmer cela, le produit et généralement le symptôme, mais derrière ce produit il y a des autres problèmes chez le consommateur. Cela veut dire que le produit n'est pas la cause de tous ces problèmes, car on y trouve généralement de l'exclusion sociale, du chômage, de la marginalisation, etc.

C'est pour cela aussi qu'il ne faut pas partir dans un discours de banalisation, car même le cannabis peut se révéler dangereux pour certains consommateurs, même si c'est ne pas un produit qui crée une addiction rapide et très forte. Mais pour certaines personnes il peut se révéler très addictif et dangereux. Voilà pour quoi il est important d'avoir une réglementation, comme dans le cas de l'Uruguay, car cela permet d'avoir un suivi particulier des usagers.

Entretien par Nicolas Fernandez
02.2013

Pour plus d'infos sur la question: liaison.org





MJS

jeunes-socialistes.be

Pour la légalisation du cannabis



Aujourd'hui, de très grandes quantités de cannabis sont consommées sur le territoire belge; c'est la substance illégale la plus consommée sur la planète: environ 8 jeunes sur 10 ont déjà « tiré sur un joint » une fois dans leur vie. Mais... la marijuana reste interdite.

Pourtant, plusieurs études démontrent que le tabac et l'alcool tuent plus de gens que le cannabis, même si cette dernière drogue n'a pas de statut légal. De plus, outre les décès causés par la toxicomanie propre à l'alcool c'est-à-dire l'alcoolisme, il faut également rappeler que l'alcool provoque aussi la mort de tierces personnes, suite à la combinaison de la consommation d'alcool et de la conduite d'une voiture. L'état d'ivresse est bien présent comme cause ou raison de beaucoup de délits tels que des agressions, viols, meurtres, etc. Ce qui n'est le cas ni du tabac ni du cannabis.

L'interdiction de l'alcool a déjà été d'application dans le passé dans plusieurs pays et époques historiques, la plus connue de toutes étant l'époque de la Prohibition aux USA. Les pratiques illégales qui se sont développées lors de cette période sont bien connues (distilleries clandestines, fabrication à la maison et empoisonnement dû au manque de qualité). D'ailleurs la consommation d'alcool n'a jamais été aussi grande que pendant cette période. En outre, la criminalité, qui s'est développée autour de la clandestinité, a également causé beaucoup de problèmes. Les Jeunes Socialistes voient une certaine dynamique commune entre la prohibition de l'alcool et ses effets négatifs bien connus et la prohibition du cannabis et ses effets négatifs notamment sur la qualité des produits dérivés qui sont consommés aujourd'hui en Occident, mais aussi sur la criminalité secondaire et le manque de prévention des risques.

Contrairement à l'alcool, le cannabis ne porte pas préjudice à autrui (en tout cas s'il est consommé sans la présence de fumeurs passifs). De même, une consommation modérée de cannabis est loin d'avoir les mêmes effets négatifs que la consommation de tabac. Aujourd'hui, plusieurs pays européens comme les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, mais aussi le Canada et plusieurs États américains, ont déjà légalisé l'usage médical du cannabis. En effet, il est prouvé

que la consommation de cannabis a des effets positifs sur les personnes ayant un cancer ou des maladies et/ou douleurs chroniques. Par exemple, le cannabis est déjà utilisé dans ces pays pour traiter la nausée et les vomissements associés aux chimiothérapies, l'anorexie associée au sida ou encore pour soulager la douleur et détendre les muscles.

Certaines recherches récentes démontrent également que la marijuana peut aussi contribuer à prévenir le cancer. Bien sûr, les Jeunes Socialistes sont conscients qu'un usage abusif de cette substance (comme de presque n'importe quelle autre) a des effets négatifs sur la santé. Cependant, d'autres études ont également démontré qu'il n'y avait que très peu d'addiction à la marijuana. Les effets nocifs de la prise de cannabis viennent en fait du mélange qui en est fait avec le tabac pour le fumer.

La légalisation du cannabis a un triple enjeu

1° C'est un enjeu de santé publique.

La levée du tabou et de l'illégalité sur la drogue permettrait de casser l'attrait de l'interdit et de faire diminuer la consommation de cannabis. Quand la marijuana a été légalisée aux Pays-Bas, les autorités sanitaires ont constaté une baisse de la consommation de cannabis. Il n'y a donc pas d'effet d'aubaine. De plus la légalisation est l'occasion de créer une agence gouvernementale chargée du contrôle de la qualité. Aujourd'hui, l'illégalité et le marché au noir ne permettent pas de contrôler la qualité des substances présentes sur le marché. Bon nombre de marijuanas sont de mauvaises qualités ou sont le fruit d'expérimentations génétiques ou sont coupées avec des substances chimiques ou naturelles, mais nocives. En matière de santé publique, la légalisation permettrait d'avoir un discours public sur le cannabis et sa consommation. Cela permettrait également de mettre en œuvre des campagnes de prévention générales et ciblées vers les publics à risque. L'illégalité entraîne cet effet pervers de poser une omertà sur la prévention publique de cette substance.

2° C'est un enjeu fiscal.

La légalisation pourrait permettre d'envisager la mise en place d'un circuit de distribution légal pour le cannabis. Cette vente devrait se faire évidemment sous diverses conditions. Une des conditions à la vente serait de la soumettre à des accises. L'État pourrait ainsi récolter des taxes sur la vente de cannabis. Ces taxes récoltées seraient une manne importante pour l'État. De plus, cette vente légalisée créerait de l'emploi et rapporterait donc à la collectivité de nouvelles cotisations sociales et participerait à la baisse du chômage. Lors de la légalisation, l'État doit prendre l'engagement de reverser une partie

de la fiscalité prélevée sur la vente de cannabis pour financer la prévention des risques liés aux assuétudes et pour financer l'agence gouvernementale chargée notamment de contrôler la qualité.

3°

C'est un enjeu de sécurité. Aujourd'hui, la vente du cannabis crée un marché au noir accompagné d'une criminalité polymorphe. La légalisation du cannabis couperait ces circuits criminels ce qui ferait donc diminuer la criminalité.

Pour toutes ces raisons, les Jeunes Socialistes demandent la légalisation du cannabis.

Ce que nous voulons

- ➔ La légalisation du cannabis. Bien sûr les Jeunes Socialistes sont conscients des dangers que la consommation de cannabis peut avoir sur la santé. L'adjonction du tabac à la marijuana peut causer des dommages similaires à ceux provoqués par la cigarette. Le cannabis peut avoir des conséquences psychologiques sur les consommateurs comme une certaine dépendance psychologique ou des maladies comme la dépression ou l'angoisse ou encore des problèmes relationnels et/ou sociaux.
- ➔ La régulation de la production et de la vente du cannabis afin de garantir la bonne qualité du produit et un prix abordable.
- ➔ La taxation et la régulation de la part de l'état de cette activité.
- ➔ L'éducation à un usage responsable et/ou à conscientiser aux dangers des assuétudes.

Nicolas Bardio
Secrétaire Politique du MJS



Communiqué de presse des Jeunes Socialistes

La politique des drogues mérite un débat!

David Cordonnier, président du Mouvement des Jeunes Socialistes, souhaite réagir également sur le débat qui anime les médias cette fin de semaine. En effet, la décision de Bart De Wever à Anvers montre encore une nouvelle fois que la N-VA mène une politique sécuritaire et souhaite casser le bien vivre ensemble que les socialistes de la plus grande ville de Flandre y avaient construit. Sa décision de s'attaquer aux petits consommateurs de cannabis a de quoi choquer.

« En effet, si nous sommes d'accord qu'il faut combattre la criminalité qui entoure le trafic de drogue, il ne s'agit pas d'instaurer une politique de prohibition qui laisse la place à un marché noir peu scrupuleux de la qualité des drogues vendues et de la santé des consommateurs », prévient David Cordonnier. « Interdire une drogue n'a jamais enrayer sa consommation, que du contraire. Aux Pays-Bas, suite à la légalisation du cannabis, les autorités sanitaires ont constaté une baisse du nombre de consommateurs. » Le Mouvement des Jeunes Socialistes a pris position en faveur de la légalisation du cannabis. David Cordonnier souhaite rappeler que feu Patrick Moriau (député socialiste décédé récemment) avait d'ailleurs déposé une proposition de Loi en ce sens il y a des années déjà.

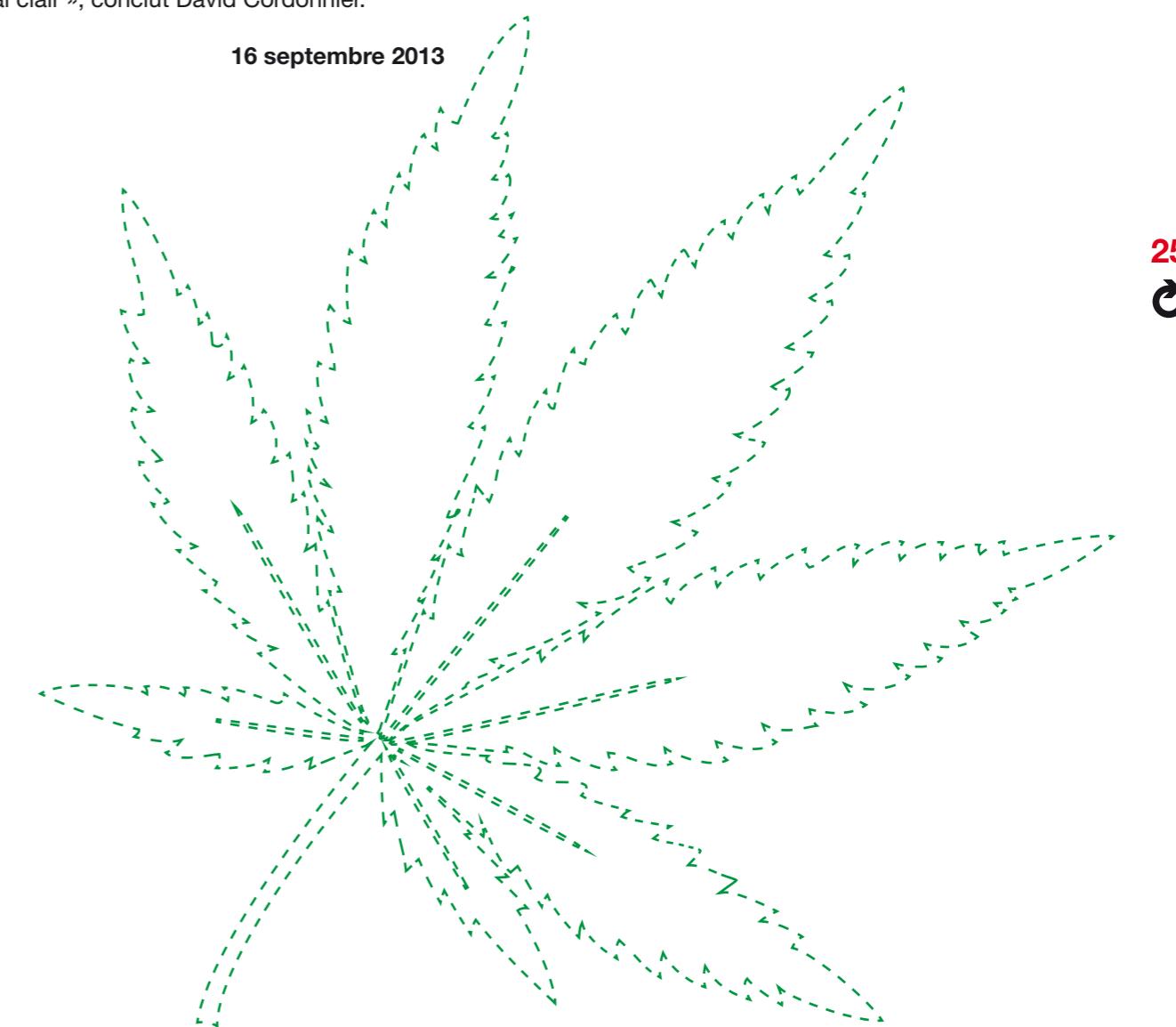
Lors des Fêtes de Solidarités à Namur, le Mouvement des Jeunes Socialistes a tenu un débat sur la légalisation du cannabis avec une quarantaine de personnes. Pour David Cordonnier, mettre en place un système de vente contrôlée du cannabis est une nécessité. Cela permettra de contrôler la quantité et la qualité de la marchandise qui circule auprès des consommateurs. C'est également l'occasion de prendre des accises afin de financer notamment une prévention efficace des risques.

Quant au débat sur les drogues dites dures, il s'agit de le faire sereinement et d'éviter les propos faciles. Les Jeunes Socialistes ne sont pas favorables à une légalisation pure et simple, il ne faudrait pas donner de mauvais signaux.

« Mais s'arrêter là serait une gageure, dit David Cordonnier, j'entends qu'il est important de pouvoir faire de la prévention et d'aider les consommateurs réguliers à sortir de la spirale destructrice de l'addiction. Dans certains cas, cela doit pouvoir se faire dans un cadre légal aussi ». Les Jeunes Socialistes soutiennent par ailleurs les projets pilotes en ce sens mis en place par la Ministre de la Santé, Laurette Onkelinx.

David Cordonnier estime qu'il faut pouvoir parler de la politique des drogues sans tomber dans les clichés et les raccourcis. « L'objectif premier doit être de combattre les addictions et les pratiques qui détruisent la santé. Quant au plaisir de tout un chacun, il est important de le préserver et de le permettre dans un cadre légal clair », conclut David Cordonnier.

16 septembre 2013



24

25



Latitude Jeunes

ifeelgood.be

Légalisation du cannabis en Uruguay Latitude Jeunes en réflexion

La loi uruguayenne légalisant la production et la vente de cannabis par l'État sera vraisemblablement mise en œuvre dès avril prochain, l'occasion pour Latitude Jeunes d'à nouveau réfléchir sur les consommations de psychotropes, et sur l'aspect légal ou illégal de ceux-ci en Belgique.

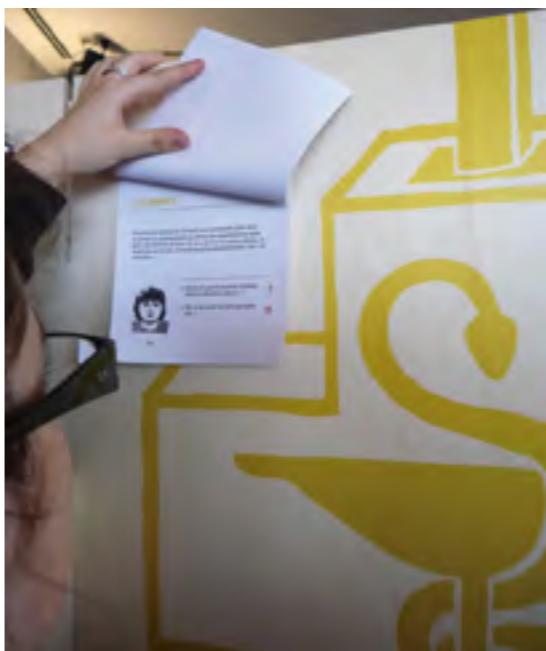


La nouvelle loi uruguayenne, on en pense quoi?

La légalisation du cannabis en Belgique, c'est une idée que Latitude Jeunes soutient depuis longtemps. Alors, lorsqu'on apprend qu'un pays légifère dans ce sens, on y prête attention.

On se réjouit de cette nouvelle loi, qui apporte beaucoup d'avantages. En effet, un tel système permet à l'État de contrôler la qualité du produit vendu, réduisant fortement les risques sanitaires liés à la consommation de produits mélangés à des substances dangereuses. Qui plus est, ce principe permet de court-circuiter les réseaux illégaux de revente. Un produit vendu au marché noir, moins cher que le prix officiel, éveillerait les soupçons de n'importe quel consommateur. Et quel serait l'intérêt de payer plus cher pour un produit dont on n'est pas sûr de la qualité? Qui dit disparition de ces réseaux, dit également diminution de la criminalité. Tout bénéf pour tout le monde, donc.

À première vue, nous ne voyons que du positif à cette mesure.



Là où le bât blesse, c'est quand on s'aperçoit que, pour avoir accès au cannabis en toute légalité, les Uruguayens devront s'inscrire au registre national. Comment ne pas voir là un

moyen que l'État s'offre pour contrôler les individus? Qui aura accès à ces listes? À quelles fins sont-elles destinées? Il est peu probable que des consommateurs se déclarent spontanément comme « fumeurs de joints » auprès de l'autorité. Les dérives possibles de l'usage de ces listes sont légions: exploitation par la police pour poursuivre et retrouver d'anciens membres de réseaux illégaux; traitements inégaux face à la justice à cause de l'étiquette de « drogué ».

Qu'en est-il des personnes achetant ou produisant du cannabis respectant le cadre légal, mais sans être inscrites au registre national? Si les non-inscrits sur cette liste, que l'on imagine très majoritaire, restent dans l'illégalité, quel est le sens de légaliser?

Légaliser le cannabis en Belgique, une bonne idée?

Dès l'âge de 16 ans, un adolescent belge sur quatre aurait déjà fumé du cannabis.¹ Cette pratique n'est pas sans risque lorsque le cerveau est encore en phase de développement. Une consommation a un impact sur les zones liées à l'apprentissage, à la prise de décision... Il est interpellant de constater qu'en Belgique la consommation de cette substance ne fait pas l'objet d'une législation claire.

Si la consommation de cannabis est très répandue dans notre société, la loi actuelle et son application restent floues en ce qui concerne la détention de ce produit. Son statut illégal induit la mise en place de réseaux criminels à fins lucratives, la recherche de profit se faisant au détriment de la qualité du produit, et donc du consommateur. Une dépénalisation du cannabis permettrait l'installation d'un circuit officiel et licite de vente de cannabis. Ceci impliquerait un devoir et une capacité de contrôle de sa qualité, avec pour effet une réduction des risques liés à sa consommation. Cette vente serait limitée à un public majeur, accompagnée d'un dispositif systématique de vérification de ce critère auprès des acheteurs.

Nous soutenons donc une législation proche de celle mise en application prochainement en Uruguay, sans nous prononcer sur le contrôle total de l'État sur la production du cannabis, et avec la certitude qu'un enregistrement des consommateurs/acheteurs dans un quelconque registre serait non seulement contre-productif, mais également une atteinte à la vie privée.

1| Le thermomètre des Belges, volet 3 – Thermomètre Solidaris « Comment vont les adolescents ? »

Ce qu'on fait, chez Latitude Jeunes

La position de Latitude Jeunes est en faveur d'une dépénalisation du cannabis en Belgique, même si nous pensons que ce produit peut être dangereux. Comportements à risque et dépendance sont des phénomènes liés à sa consommation qui peuvent avoir des conséquences graves, en plus de celles citées plus haut.

Forte de son identité mutuelle, Latitude Jeunes développe des programmes d'animation ou des actions en promotion de la santé. Rendre les jeunes acteurs de leur propre bien-être physique, psychique et social est une mission que nous tentons de remplir au quotidien.

Depuis de nombreuses années, Latitude Jeunes va dans différentes structures (écoles, maisons de jeunes, services d'accrochage scolaire...) afin de parler avec eux des consommations. Pour cela, nous utilisons l'outil de prévention des assuétudes « Accro, moi non plus ! » Notre exposition interactive, basée sur le principe du livre dont tu es le héros, permet d'ouvrir la conversation sur ce sujet délicat, pour lequel les langues ont parfois du mal à se délier. Grâce à cette porte d'entrée, nous discutons sans tabou ni jugement, en poursuivant les objectifs suivants :



- ➔ aider les jeunes à être dans le choix;
- ➔ dédramatiser les consommations sans les banaliser;
- ➔ informer sur les assuétudes;
- ➔ aborder les problématiques qui concernent les jeunes dans leur vie de tous les jours;
- ➔ identifier les ressources présentes dans leur environnement.



Durant l'été 2013, la *Festi Team* de Latitude Jeunes a sillonné plusieurs festivals. Quatorze jeunes, formés à la réduction des risques en milieu festif, sont allés à la rencontre des festivaliers afin de parler avec eux de consommations, de sexualité et de risques auditifs. Plus de 4 500 jeunes ont ainsi bénéficié des interventions de la *Festi Team* en quelques mois seulement.

La consommation de cannabis étant culturellement associée aux festivals musicaux, c'était bien le lieu pour évoquer avec les jeunes les risques qui y sont liés, ainsi que des moyens permettant de diminuer ces derniers.

Ce qu'on revendique, chez Latitude Jeunes

Dans un souci de pouvoir contrôler la qualité du produit, nous émettons un avis favorable à la dépénalisation du cannabis dans un cadre bien défini, avec une loi simple et compréhensible pour le consommateur.

Nous soutenons également que des campagnes de prévention doivent être menées dans une perspective de promotion de la santé, dans laquelle la notion de plaisir reste centrale. Nous ne prônons pas la « zéro consommation », mais bien une consommation responsable, dans laquelle les risques sont connus et gérés.

Congo : culture et émancipation

À Kinshasa, l'autogestion n'est pas un choix idéologique. C'est plutôt le résultat de l'espoir pour la survie. Une utopie se couvrant de rêves qui, en d'autres lieux du monde, sont à deux pas.

Dans la République démocratique du Congo, pays qui possède en son sol, une richesse estimée au PIB des États-Unis et d'Europe réunis, les jeunes se nourrissent de déceptions et de coups. Mais, la nuit, se parant de leur plus noble dignité humaine, ils s'abreuvent de culture. Un travail sans moyens structurels pour développer des projets à long terme, et qui repose uniquement sur la ténacité des jeunes connaissant l'importance de l'accès à l'art et aux opportunités qu'il offre.

Dans ce contexte, face à la violente absence de l'État et les intérêts des entreprises privées à vendre leurs produits avec leurs têtes d'affiche bien connues, beaucoup de petites organisations faisant partie du mouvement (autant les grands artistes d'ambition internationale que ceux qui ont une discrète reconnaissance locale) croisent les doigts pour attirer l'attention de quelconque oligopole culturelle de caractère international, implantée dans le pays en raison de l'Aide au développement et à la Coopération.

Dans un nombre non négligeable de situations, les instituts façonnent explicitement ou tacitement les projets culturels susceptibles d'être financés. Les projets doivent se conformer à leur conception de la culture locale et/ou au rôle défini par ces organismes dépendants des politiques d'état d'un autre continent. De cette manière, l'Afrique présentée, en Afrique, aux Africains, passe par un filtre européen qui dans le meilleur des cas, n'est pas directement fixé par des lignes d'actions européennes, cherchant à entretenir un petit groupe d'Européens vivant « topographiquement » en Afrique.

Les artistes, les travailleurs sociaux qui parviennent à capter l'attention de ces organisations et à les convaincre de montrer leur travail sans édulcorer leur contenu, sont rares. Ils constituent des exceptions qui, grâce à leur travail soutenu, ont gagné ou confirmé le

profond respect de leur communauté.

C'est au milieu de cette situation complexe que des initiatives comme le collectif SADI (Solidarité des artistes pour le développement intégral) ou les Bejarts prennent leur juste valeur. Ces espaces dynamisent la diffusion des talents locaux les plus précieux qui demeurent *underground* voire totalement méconnus. Le collectif SADI, en plus de s'ouvrir aux ciné-clubs, à la réalisation de documentaires et d'expositions d'art plastique, privilégie la musique et l'humour à travers ses dimanches acoustiques. De leur côté, les Bejarts, par le théâtre et la danse, cherchent à ouvrir des espaces d'éducation et de dialogue sur les thématiques qui affectent le quotidien des citoyens, en plus des ateliers d'écriture et de montage vidéo. Tous deux sont des vitrines du mouvement urbain pluriel et marginal de Kinshasa, hors des circuits commerciaux des chanteurs de ndombolo qui rendent invisibles les créateurs.

Face à la brutalité de la réalité d'un pays saccagé jour et nuit de l'intérieur et de l'extérieur, demeure la divine certitude de savoir que la richesse humaine de ses habitants est, sans aucun doute, encore plus grande que les immenses richesses minérales que révèle le Congo-Kinshasa aux yeux du monde.

De ces petits projets, les micromondes du monde se nourrissent. Ces petites histoires servent d'exemples à la matrice de la grande Histoire, encore à écrire...

Joaldo Domínguez
02.2013



Formactif
formactif.be

Formations avril-juin 2014

30


31


1. Gérer la comptabilité d'une association de jeunesse

Objectifs

Permettre aux gestionnaires d'associations de jeunesse de comprendre et de mettre en œuvre une comptabilité adéquate dans leur ASBL. Une comptabilité adéquate doit d'une part répondre aux prescriptions légales et d'autre part permettre à l'association de gérer au mieux son budget et par là développer et pérenniser ses activités.

Nous aborderons: les bases légales de la comptabilité en partie double, l'organisation de la comptabilité, les bases de l'encodage, la gestion des comptes annuels et la réalisation de budget.

Quand ?

Les 22 et 29 avril et les 9, 13 et 20 mai 2014 de 9 h 30 à 16 h 30
+ un suivi via Internet et une demi-journée de feedback.

Où ?

Mundo b (Salle Urban)
rue d'Édimbourg 26 — 1050 Bruxelles

*

2. Gérer les communications interpersonnelles dans mon association de Jeunesse

Au programme

- I. Qu'est-ce que gérer les communications interpersonnelles dans mon association de jeunesse ?
- II. Identifier son propre mode de fonctionnement.
- III. Prévenir et gérer les conflits, l'agressivité, les débordements.
- IV. Outils de développement:
 - a) faire face aux situations en développant ses compétences en communication et ses aptitudes relationnelles;
 - b) revoir sa propre communication.
- V. Mise en pratique.

Quand ?

les 15, 22, 27, 28 mai 2014 et le 4 juin 2014 de 9 h 30 à 16 h 30
+ un suivi via Internet et une demi-journée de Feedback.

Où ?

avenue de Cortenbergh 83 — 1000 Bruxelles

*

3. Comment créer un fichier correct pour l'impression ?

Objectifs

- ➔ Calibrer une image en vue de l'impression;
- ➔ Connaître les différents formats de fichiers;
- ➔ Comprendre le fonctionnement d'affichage et de liens;
- ➔ Créer un document et gérer les repères;
- ➔ Maîtriser la notion de gabarit;
- ➔ Utiliser les différents outils de gestion du texte;
- ➔ Maîtriser l'importation et la gestion des images;
- ➔ Connaître les notions de « bords perdus » et de « marges »;
- ➔ Gérer la couleur;
- ➔ Utiliser les blocs;
- ➔ Gérer la disposition d'objets;
- ➔ Contrôler et calibrer un document en vue de l'impression;
- ➔ Exporter en PDF;
- ➔ Connaître les différents types de formats et de papiers.

Quand ?

Les 5, 11, 12 et 25 juin 2014 de 9 h 30 à 16 h 30
+ un suivi via Internet

Cette formation est destinée aux débutants.

Où ?

Espace public numérique de la Commune de Saint Gilles
rue du Fort 37 — 1060 Bruxelles

Plus d'infos sur ces formations : formactif.be



Jeunes FGTB
jeunes-fgtb.be

Projet européen EPOCA: la démocratie sociale et politique en action(s)!

Les Jeunes FGTB coordonnent un projet soutenu par le BIJ et la Commission Européenne dans le cadre du programme « Jeunesse en action ». EPOCA réunit de jeunes délégués et militants de Belgique, d'Espagne et de Grèce.



Face à un futur incertain et une précarité socio-économique grandissante, de jeunes militants syndicaux et associatifs d'Europe ont décidé d'unir leurs efforts et leurs expériences pour exercer au mieux leurs droits politiques et sociaux. Conscients de l'impact toujours plus important des décisions européennes dans leur quotidien, ils explorent les voies du développement d'une citoyenneté européenne, active et militante.

De mai 2013 à juin 2014, 40 jeunes militants se rencontreront à plusieurs reprises pour définir de nouvelles méthodes d'action collective sur et en dehors du lieu de travail. L'originalité du projet réside dans la mise en commun des expériences syndicales et associatives des jeunes participants. L'objectif principal du projet étant de créer des « outils » (campagnes, vidéos, brochures, fiches d'animations, etc.) qui pourront être utilisés aux niveaux national et international pour mener des actions de sensibilisation, de résistance et de conquête de nouveaux droits.

Concrètement, les jeunes participants sont invités à travailler en binôme (1 jeunesse syndicale et 1 association, de 2 pays différents) pour faire émerger des thématiques et/ou des outils pédagogiques. Ce sont donc les participants qui créent ces outils de A à Z. L'objectif central de cette démarche étant qu'ils se les approprient et soient prêts à les utiliser dans leur entreprise, dans leur association, dans leur collectif militant, dans leur quartier, dans leurs échanges internationaux... partout, en somme!

Lors des deux rencontres plénières du projet, l'objectif est de mettre en commun les propositions des différents binômes et de placer un contenu commun dans les différentes thématiques envisagées.

La première rencontre plénière s'est déroulée à Athènes du 25 au 29 septembre dernier. Un programme de travail chargé attendait les participants: présentation du projet, groupes de travail, visites de lieux symboliques, activités festives du soir, etc.

Quatre jours de travail bien intense! Mais quelle montagne ne peut-on gravir quand on a le soleil, la fraternité militante et la bonne humeur qui nous poussent dans le dos?

De nombreuses thématiques de travail ont émergé: rôle de l'enseignement dans le développement d'un esprit critique et d'une volonté d'action collective, résistance face aux discriminations multiples au travail pour les jeunes, conscientisation environnementale des travailleurs et des entreprises, lutte pour un salaire minimum au niveau européen, lutte contre l'imposition de modèles culturels et économiques dominants, meilleure intégration de l'action syndicale au niveau européen pour lutter contre la dégradation des conditions salariales et de travail partout en Europe, réforme des institutions européennes vers plus de démocratie, etc.

Elles seront approfondies lors de la seconde réunion plénière qui se déroulera à Madrid du 26 février au 2 mars 2014.

Au-delà de la période d'éligibilité du projet, il s'agit de créer un véritable réseau de jeunes syndicalistes et militants qui n'ont pas l'habitude de participer à des colloques européens formels. C'est notamment de là qu'EPOCA tire sa force: l'inscription dans la réalité socioprofessionnelle de chacun de ses membres. La création de démultiplificateurs capables de s'inspirer du vécu et de créer de nouvelles formes de résistances sur et en dehors du lieu du travail est donc une des priorités à long terme du projet EPOCA.

Le projet dispose d'un site internet (youthe pocaproject.eu) sur lequel sont disponibles les articles relatant les activités et résultats de la rencontre d'Athènes, les interviews réalisées à Athènes et les photos de la rencontre. Le site sera étoffé dans les semaines à venir, mais n'hésitez pas à venir y jeter un coup d'œil dès maintenant: vous y trouverez des informations intéressantes et différentes pistes sur les sujets qui seront au cœur de l'action syndicale de demain!





FCHWB

castor.be

« 7 À Toi »: ton avenir t'appartient!

34



Qui sommes-nous?

Fondée en 1999, la Fédération des Centres d'Hébergement Wallonie-Bruxelles (FCHWB) est une association sans but lucratif mettant en réseau, en Communauté Française principalement:

- ➔ les centres d'hébergement, auberges, lieux de rencontres, gîtes, etc.;
- ➔ les centres qui développent l'accueil d'écoles dans le cadre de classes de dépaysement, classes vertes, classes de forêt et classes de ferme.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, de dynamisme et un bon bagage de compétences que l'équipe a accompagné une dizaine de Centres d'Hébergement dans leurs différentes démarches et projets. De plus, ces centres ont été épaulés de manière solide grâce à l'organisation de formations favorisant l'apprentissage des connaissances particulières du secteur, à la mise en place de séances d'information spécifiques et à la mise en œuvre d'un appui technique cohérent et pertinent aux affiliés, entre autre, en terme de communication par la centralisation des informations. Il est important de rappeler que la FCHWB a joué un rôle primordial et nécessaire dans la coordination des projets et idées de chacun mais aussi dans la représentativité de ses partenaires auprès des instances dirigeantes.

Après mûre réflexion, la Fédération des Centres d'Hébergement Wallonie-Bruxelles décide de faire peau neuve et de mettre les compétences de son équipe au service des associations œuvrant pour la jeunesse. En effet, un changement de nom, une réorganisation de l'asbl et de l'aspect général de la communication est en cours de réalisation.

La Fédération des Centres d'Hébergement Wallonie-Bruxelles sera très probablement rebaptisée « 7 à Toi ».

Pourquoi « 7 À Toi »?

- ➔ Le chiffre « 7 » correspond au numéro de la porte du siège social de l'asbl;
- ➔ nous insistons sur le jeu de mots « c'est à toi » pour deux raisons spécifiques:
 - ✖ nous souhaitons œuvrer dans la sensi-

bilisation des jeunes aux enjeux de société. C'est aux jeunes de changer les choses pour l'avenir « C'est à toi de jouer », « Ton avenir t'appartient »,

- ✖ notre structure a pour vocation de devenir un outil, plus performant qu'il ne l'était déjà, que les associations œuvrant pour la jeunesse doivent s'approprier, qui leur appartient et qu'elles sont libres d'interpeller et d'utiliser.

Après plusieurs réflexions communes, la structure s'est renforcée et est maintenant prête à développer de nouveaux programmes d'actions et d'activités. L'équipe en place est actuellement en train d'effectuer un travail important autour du site Internet, des réseaux sociaux et de la visibilité des actions mises en place.

Les deux objectifs primordiaux actuels sont:

- ➔ d'une part, la reconnaissance, auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en tant qu'organisation de jeunesse dans la catégorie « Service de Jeunesse ». La mission que nous avons choisie dans le décret des organisations de jeunesse, pour « 7 À Toi », pour la mise en œuvre de nos activités est la **sensibilisation aux enjeux de société**;
- ➔ d'autre part, la conscientisation de partenaires pour soutenir nos initiatives. Par partenaire, nous entendons les maisons des jeunes, les centres de jeunes, les centres de rencontres et d'hébergement et toutes autres associations de jeunes désireuses de prendre part à un projet de dynamique valorisante.

35



Pour ce faire, de nombreux projets sont en passe de débuter! C'est pour cette raison que l'appui de partenaires reste un facteur primordial dans le développement et le changement de cap de Fédération des Centres d'Hébergement Wallonie-Bruxelles asbl.

Le désir de l'association est de relancer un vaste projet s'inscrivant dans une dynamique socioculturelle qui offrira un panel de services variés et qui proposera des actions valorisantes à tout jeunes actifs, avides de donner corps à leurs idées.

Les objectifs qui seront poursuivis par « 7 À Toi » conjointement avec les associations de jeunesse partenaires de notre action.

Au travers du projet « 7 À Toi », l'équipe articulera ses actions autour des objectifs suivants:

- ➔ contribuer au développement, par les jeunes, de leurs responsabilités et aptitudes personnelles en vue de les aider à devenir des citoyens responsables, actifs et critiques dans la société (CRACS);

- ➔ organiser l'échange, le partage et la réflexion commune, notamment sur les problématiques et les expériences vécues par les jeunes;
- ➔ proposer aux jeunes un accompagnement et un soutien actif dans la mise en place de projets pour leur association mais aussi pour l'amélioration du bien-être collectif;
- ➔ mise en place d'une dynamique durable de partage des savoirs et des savoir-faire gratifiante pour les bénéficiaires favorisant la mise en exergue des talents et des compétences de chacun.

Notre projet

Le but de notre action générale sera de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la société par le biais d'activités qui seront organisées au sein des associations œuvrant pour et avec la jeunesse avec leur collaboration bien sûr, à savoir:

1. La création et la mise à disposition de valisettes ciné-débats mais aussi l'organisation et l'animation de ces rencontres. La formule de l'événement est à convenir avec le partenaire. Cette mallette sera composée de:
 - a) un film;
 - b) un thème à développer;
 - c) une clé USB comprenant:
 - une fiche d'explication concernant le film,
 - une fiche contenant des pistes pour le débat,
 - un support PowerPoint ou Prezi pour la conduite du débat,
 - une fiche contenant des pistes d'animations en rapport avec le film et le thème abordé,
 - une affiche et un flyer à imprimer pour annoncer l'activité.
2. L'organisation de conférences participatives animée par des experts de terrain.
3. L'organisation d'animations de terrain valorisantes et de conscientisation.
4. L'organisation de tables rondes selon la méthode « Word Café » ou de séances d'informations permettant d'apporter des solutions aux problématiques rencontrées par les bénéficiaires grâce au partage et à la confrontation des expériences.
5. L'organisation d'événements ponctuels et significatifs de plus grande ampleur pour assurer une sensibilisation à plus grande échelle, plus visible. (Concerts...)
6. La mise en place d'échanges internationaux favorisant le partage d'expériences mais aussi découvrir la place qu'occupe la jeunesse dans d'autres pays avec la collaboration du Bureau International de la Jeunesse.

36



Concrètement, que proposera « 7 À Toi » aux associations de jeunes ?

Notre rôle consistera en:

- ➔ L'organisation d'un service d'animation très variées sur les problématiques rencontrées par les jeunes et sur les enjeux de société. Ex: un ciné-débat sur la politique de jeunesse des instances dirigeantes, une conférence sur le décrochage scolaire...
- ➔ L'organisation d'activités de sensibilisation active sur le terrain en présence d'experts. Ex: actions citoyennes, sensibilisation à l'environnement, concerts...
- ➔ La mise en place d'un service d'accompagnement et d'appui technique pour les jeunes et leurs projets. Ex: donner les clés de la création d'un club de jeunes, comment créer un site Web, structurer ses idées dans la mise en place d'un projet, etc.

Qu'entend-on par « enjeux de société » ?

La vie en société est complexe. La mise en place d'une citoyenneté active implique d'appréhender un ensemble d'enjeux liés au développement durable de nos collectivités. Il est donc primordial de proposer une évolution qui vise à répondre aux besoins de chacun. Voici, à titre d'exemple, une liste non exhaustive des thèmes qui seront développés au sein de la nouvelle mouture de la Fédération des Centres d'Hébergement Wallonie-Bruxelles asbl:

- ➔ Impact du milieu carcéral sur la vie d'un jeune.
- ➔ Différences et cultures, comment la jeunesse s'en sort, ses luttes quotidiennes pour atteindre ses rêves...
- ➔ Les réseaux sociaux: J'aime ou J'aime pas?
- ➔ La politique locale en matière de jeunesse.
- ➔ Les jeunes et la politique.
- ➔ Comment prévenir le décrochage scolaire?
- ➔ L'image des quartiers, des cités a-t-elle évolué?
- ➔ Le suicide chez les jeunes.
- ➔ L'euthanasie des mineurs
- ➔ La vie des jeunes en milieu précaire.

➔ L'autonomie énergétique.

➔ Les jeunes actifs au sein d'une association: l'impact du milieu associatif sur la vie et le développement des jeunes.

➔ Regard sur l'aide à la jeunesse en Belgique: Finalités et résultats.

➔ Les jeunes et l'emploi: l'insertion socioprofessionnelle

➔ Pistes de partenariats et de subventionnements pour les associations de jeunes: Vers qui se tourner? Comment rédiger un dossier? Quelles stratégies adopter? Quelles synergies mettre en place?

➔ La prévention et le traitement des déchets

➔ Les dérives des mouvements d'extrême droite: actions et jeunesse.

➔ Le racisme et l'homophobie

➔ ...

Tu as des idées pour compléter cette liste non exhaustive, ton avis est le bienvenu. N'hésite pas à nous faire part des thèmes qui te font vibrer dont tu aimerais débattre directement sur info@fchwb.be!

Comment devenir un partenaire actif de « 7 À Toi » ?

Tu es séduit par la nouvelle initiative de la Fédération des Centres d'Hébergement Wallonie-Bruxelles ? Tu te demandes comment devenir un partenaire du projet « 7 À Toi ».

Deux possibilités s'offrent à toi:

« 7 À Toi » propose un service optimal, cohérent, gratuit sans aucune contrainte.

1. Devenir une implantation décentralisée

Tu es membre actif d'une association œuvrant pour et avec la jeunesse sur le territoire wallon et tu souhaites faire de ton organisation une implantation décentralisée du projet « 7 À Toi ». Rien de plus simple! Il suffit à ta structure d'accueillir l'une de nos activités à raison d'au moins une fois par mois.

2. Devenir bénéficiaire de nos activités

Sur demande, en fonction des services que nous proposons, tu peux nous contacter et nous organiserons l'activité que tu souhaites au sein de ton association ou de ton groupe de jeunes.

Ne l'oublie pas, ton avenir t'appartient. Toi aussi, tu peux apporter ta pierre à l'édifice. C'est à toi de jouer.

Tu as besoin d'une information complémentaire? Une équipe dynamique à ton service et à ton écoute t'accompagne.

Alexandre Pecile, Chargé de mission: 0484 90 45 91 – alexandre.pecile@fchwb.be

Achille Verschoren – Directeur

Hélène Van Nuffelen – Chargée de mission

Karine Billiard – Chargée de mission

« FCHWB » asbl

rue du Faubourg 7 B- 6250 Aiseau-Presles

Téléphone: 071 74 45 47

Fax: 071 74 45 48

info@fchwb.be – fchwb.be



37



**SOLIDARITÉ
SOCIALISTE**

SoISoc

solsoc.be

Un voyage d'étude en Israël et en Palestine pour les MJS

Début février 2014, une quinzaine de Jeunes Socialistes se sont envolés vers Israël et la Palestine, pour une mission d'observation civile. Un des objectifs du voyage d'étude était de rencontrer des associations de la société civile, dont les partenaires de Solidarité Socialiste.

Il était important pour les Jeunes Socialistes de mettre en place un voyage d'étude en Israël et en Palestine. Depuis 50 ans maintenant, le MJS s'engage dans des combats internationaux pour la paix, la démocratie et la non-violence. L'histoire de notre Mouvement compte de nombreuses actions à l'étranger comme en Belgique pour sensibiliser les citoyens et plus particulièrement les jeunes à la défense de nos modèles sociaux justes et égalitaires, de la démocratie et des solutions pacifiques aux conflits.

Chaque année, nous participons à des camps internationaux qui regroupent de nombreuses organisations de jeunesse politique socialistes de par le monde. Nous avons rencontré des jeunes du Meretz (parti de gauche israélien) et du Fatah (parti social-démocrate palestinien) qui nous ont ouvert les yeux sur la vie des jeunes dans leurs pays et la manière dont ils le vivaient. Nous avons constaté qu'ils travaillent ensemble depuis des années à essayer de former la conscience de jeunes investis en politique à une solution négociée, pacifique et juste au conflit qui dure depuis longtemps dans cette partie du monde. Cela a éveillé notre curiosité. C'est pourquoi nous avons composé un groupe d'une quinzaine de militant-e-s motivés. Une semaine à la rencontre d'acteurs politiques mais aussi de la société civile. Nous avons mis notre spectre socialiste pour rencontrer ceux qui se bougeaient pour une société plus juste et plus égalitaire. Il était important pour nous d'écouter des partenaires de deux côtés de ce mur honteux.

Comme de nombreuses personnes nous l'ont demandé, nous revenons en Belgique avec un témoignage. Nous avons vu et entendu, à nous de passer le message afin de conscientiser au maximum les jeunes de notre Mouvement et même au-delà sur la situation réelle dans la politique israélo-palestinienne et dans les territoires occupés. À notre échelle, nous nous sentons parfois démunis face à l'injustice et à l'inégalité. Mais nous bénéficions d'une arme forte: notre parole. À l'instar de ce graffiti vu dans le camp de réfugiés palestiniens de Deishaa, nous tremperons notre plume dans la réalité que nous avons vue pour faire passer le message. À l'heure de rédiger cet article, notre groupe est encore dans le choc du retour. Nous présenterons un rapport qui sera

disponible sur notre site internet, celui-ci sera le point de départ pour une prise de position et de futures activités sur le sujet.

David Cordonnier, Président des Jeunes Socialistes

Mike Jacquemart, militant au Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) de la fédération de Charleroi, était du voyage. Nous l'avons rencontré, 10 ans après avoir mené le même type de mission d'observation avec Solidarité Socialiste, pour qu'il nous donne ses impressions à chaud.



© Mike Jacquemart

Solidarité Socialiste: Pourquoi les MJS ont-ils décidé de mener ce type de mission ?

Il y avait déjà un noyau de base des JS qui avait eu des contacts avec les jeunes du Fatah et de Meretz lors d'une rencontre à Dortmund. Les jeunes, tant du Fatah que du Meretz, avaient invité les jeunes socialistes belges à venir se rendre compte de la situation sur place.

Il y a quelques mois, tout s'est décidé au niveau des instances. Le projet s'est alors mis en place assez rapidement. On a eu un appel à candidature aux environs du 31 décembre, et le groupe était constitué vers la mi-janvier. Nous étions 13 à partir.

Solidarité Socialiste: Quel type de préparation avez-vous reçu avant de partir ?

On a fait appel à l'ABP (l'Association Belgo-Palestinienne). Une réunion de préparation a été organisée avec l'ABP, où l'on a passé en revue le contexte, l'historique, les partenaires qu'on allait rencontrer. La préparation était beaucoup plus conséquente lors de la première mission à laquelle j'avais participé il y a 10 ans. Bien entendu, le contexte était différent, la situation étant beaucoup plus tendue à ce moment-là (deuxième intifada, attentats...).

Mais, l'occupation est toujours là! Elle est même plus présente.

Solidarité Socialiste: Quel était votre programme, dans les grandes lignes ?

L'idée était vraiment d'aller voir des deux côtés du « mur », qu'il soit virtuel ou non. En tant qu'organisation politique, notre but était d'aller rencontrer les jeunes du Fatah et du Meretz. De nombreuses activités s'inscrivaient dans cet objectif: on a rencontré Michel Warschawski, un journaliste et militant pacifique israélien. C'était vraiment intéressant, car il nous a expliqué son ressenti de la situation depuis 10 ans, en tant que spécialiste. Pour une mission quelle qu'elle soit, je pense qu'il est toujours intéressant de rencontrer ce type de personnes en arrivant, pour le cadrage.

Ensuite, nous avons été une matinée à Hébron. On y a rencontré les jeunes militants du « Youth against settlements ». On touchait au concret, dans le sens où c'est 450-600 colons qui nuisent au reste de la population de la ville, soit 20 000 personnes au moins. On a compris que le centre-ville était complètement bouclé par environ 14 check-points.

On est reparti pour Al-Waladja, près de Bethléem. C'est un petit village qui va finir par être complètement encerclé. On a rencontré une dame, puis on est reparti sur Bethléem, où on a eu une rencontre avec les jeunes du Fatah.

Le lendemain, on a fait le camp de Deisheh, toujours près de Bethléem. C'est une visite assez riche, que j'avais faite aussi il y a 10 ans avec Solidarité Socialiste. Vivre dans les camps est toujours une situation compliquée à l'heure actuelle : discriminations, non-accès à des services de base, etc.

Après Bethléem et le camp de réfugiés, on a visité le Badil Center, le centre pour les droits des réfugiés à Bethléem. On a eu une mine d'informations théoriques. Le lendemain, en route vers Jamala. On a d'abord fait l'observation du check-point entre Jérusalem et Bethléem. J'ai vu la différence par rapport à il y a 10 ans. Avec le recul, j'ai un peu l'impression qu'il s'agissait d'amateurisme à l'époque. Ce qui est en place maintenant est très institutionnalisé et professionnalisé. Ces check-points sont véritablement une machine. J'imagine que cela ressemble à ce qu'il y avait à l'époque à Gaza, pour y rentrer. Ils sont impressionnants et imposants. En tant qu'Européens, on se rend compte que la raison principale des check-points n'est pas la sécurité, mais la discrimination et le contrôle. En tant qu'Européens, on ne nous demande rien. Si quelqu'un voulait commettre un acte déplacé, la porte est quand même ouverte. En

d'autres termes, si Israël craint le terrorisme, ce qui est mis en place n'empêcherait pas de tels actes. C'est un enjeu d'occupation et de grignotage du territoire.

Solidarité Socialiste: Quelles sont les visites qui t'ont le plus marqué? Qu'en est-il de la visite avec les partenaires de Solidarité Socialiste: Ma'an Development Center et Bisan Center for Research and Development?

On y a rencontré la DCI (*Defence for Children International*) puis Ma'an, le partenaire de Solidarité Socialiste. Le lendemain, on est allé, avec les jeunes encadrés par Ma'an, à Bil'in (village palestinien connu pour ses manifestations pacifiques contre l'occupation et le Mur). Cette rencontre s'est donc déroulée sur deux jours: la première partie était beaucoup plus théorique. Ils nous ont expliqué leur travail, puis on est parti dans un débat portant sur les objectifs des associations présentes sur le terrain. On a eu droit à des exposés, puis à des cas un peu plus pratiques. Pour une partie du groupe, l'aspect théorique n'était peut-être pas perceptible dès le départ. En allant sur le terrain le lendemain, on se rend bien compte qu'il y a du travail, que c'est du concret.

Je pense que l'expérience la plus intense était à Bil'in. On était présent lors d'une manifestation, on s'est fait tirer dessus par des soldats israéliens avec des lacrymogènes. Les Palestiniens nous ont vite conseillé de partir, et on est remonté dans le car. Il y avait un petit mouvement de panique. On a eu le temps de rester quelques minutes sur place et de sentir la réalité et la tension qui y règnent.

Du côté palestinien, je pense qu'il s'agit clairement de manifestations pacifiques. Par contre, il y a un ou deux jeunes qui sont devant et qui lancent des pierres. Je pense quand même que l'ensemble de la manifestation reste très pacifique. Il y avait quand même pas mal d'internationaux qui étaient là en même temps que nous: ils venaient d'Italie, des pays scandinaves, de France... Je pense que la présence internationale est importante dans ce genre de lieu, où la situation est un peu plus tendue. En fait, il est important d'être là pour être garant que la situation ne s'envenime pas en général, ou à cause du fait que l'on soit étranger ou Européen. Ils nous lancent

quand même des lacrymogènes, même si on est Européen. Il faut également transmettre le message, car c'est sur place qu'on se rend compte de la situation. Il faut parler de la situation pour ne pas l'oublier. C'est une occupation qui s'installe dans la durée, et il ne faut pas que le conflit israélo-palestinien devienne un « meuble » parmi le panel de difficultés qu'il y a dans la société.

Solidarité Socialiste: Justement, avec la durée du conflit, ne penses-tu pas que les gens se « lassent » du sujet?

C'est sûr! Je pense justement qu'il faut maintenir une dynamique constante de relancer des missions. Il est essentiel de proposer à des gens d'aller sur place pour qu'ils se puissent rendre compte de la situation. Par la suite, il faut les outiller pour qu'ils puissent transmettre le message de manière efficace.

Solidarité Socialiste: Quel bilan en tires-tu pour toi? Et qu'allez-vous en retirer au niveau des MJS?

Le soir, nous organisions toujours un débriefing. On passait en revue les visites et on essayait de construire des notes communes. Le but étant d'avoir un rapport qui nous serve en interne et qui puisse être publié à notre retour. En tout cas, des productions vont suivre par rapport à la matière qu'on a récupérée. Certains étaient très motivés, on sentait qu'ils avaient envie de s'engager, au-delà de l'engagement du groupe.

J'espère qu'il s'agit de la première action d'une série d'actions. Pour moi, cela ne doit pas se limiter à une espèce de voyage touristique alternatif. Au-delà des témoignages, cette expérience a suscité la réflexion. Lors des débriefings, je trouve qu'on allait quand même assez loin dans la réflexion, parfois même un peu trop loin. Selon moi, il y a vraiment quelque chose d'intéressant qu'on peut en tirer. Comme je le disais, cela a sûrement suscité des engagements plus personnels, au-delà de l'engagement du groupe.

Je pense qu'on a déjà des relais au sein du parti, des personnes qui sont sensibilisées à la cause. Cependant, de manière générale, il est clair que la bataille n'est pas gagnée d'avance. Il faut encore avoir un travail de pédagogie. C'est bien de revenir avec des témoignages,

de montrer des images, des vidéos, etc., mais il n'y a pas vraiment tout un travail de pédagogie qui est réalisé à côté pour expliquer concrètement vers quoi on peut aller, d'où on vient...

Solidarité Socialiste: A la veille des élections, ce n'est peut-être pas le meilleur moment pour faire passer des messages?

C'est ce que je crains également. Quelque part, certains jeunes présents au voyage peuvent être pris par la campagne dans un intérêt personnel ou pour soutenir d'autres candidats. C'est une activité qui prend du temps et de l'énergie. J'espère que le résultat du travail ne va pas être amoindri à cause de la campagne.

Géraldine Georges, Solidarité Socialiste

40

SOLIDARITÉ SOCIALISTE

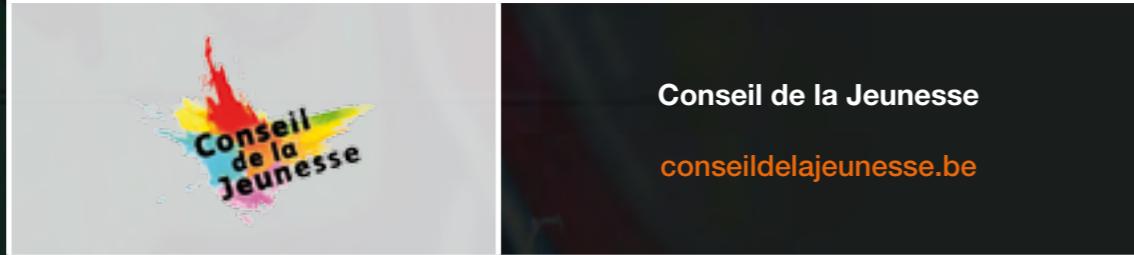
20 km de Bruxelles 2014
Running for Palestine

Rejoignez ou parrainez les coureurs de Solidarité Socialiste le 18 mai 2014 !

Toutes les informations pour rejoindre l'équipe de coureurs de Solidarité Socialiste: <http://www.solsoc.be/Les-20-km-de-Bruxelles>
Inscriptions jusqu'au 12 mars 2014

Parrainez les coureurs ! BE42-0000-0000-5454
Infor: aschreiber@solsoc.be (+32 505 40 79)

41



Un nouveau départ pour le Conseil de la Jeunesse

Suite aux élections d'octobre 2013, le Conseil de la Jeunesse (CJ), l'organe officiel d'avis et porte-parole des jeunes francophones, a renouvelé ses membres. Désormais, ce sont 68 jeunes âgés de 16 à 30 ans qui vont porter la voix des jeunes et militer pour défendre leurs droits. Plusieurs projets sont déjà sur les rails.



Les nouveaux membres effectifs du CJ sont dans les *starting blocks*. Ils s'étaient déjà réunis fin 2013 pour suivre une première formation. Depuis le 1^{er} janvier 2014, ils ont entamé leur nouveau mandat avec beaucoup d'enthousiasme et avec en point de mire leur plan d'actions qui définira les grands axes de travail pour 2014-2015. Ils sont 68 et viennent d'un peu partout en Fédération Wallonie-Bruxelles. Certains sont parrainés par des structures locales de jeunes (Maisons de jeunes, Unités de mouvement de jeunesse, Conseils communaux de jeunes, etc.); d'autres ont été désignés par les Fédérations d'Organisations de Jeunesse ou Centres de jeunes; enfin d'autres encore sont simplement là à titre individuel suite aux élections. Tous, en tous les cas, souhaitent s'engager dans un processus collectif démocratique afin de redonner au Conseil de la Jeunesse ses lettres de noblesse.

Ces derniers mois ont en effet été difficiles pour le CJ (licenciement, démission, comptabilité erronée, etc.) Son image en a certes pris un coup, mais ce nouveau départ doit permettre au Conseil de la Jeunesse de retrouver sa force en combattant des injustices qui touchent au quotidien les jeunes. L'une des premières grandes décisions politiques du nouveau Conseil d'Administration (CA) a d'ailleurs été le soutien et la participation massive à la prochaine manifestation contre les violences policières, organisée par la JOC.

Des commissions et des groupes de travail pour tous

Le Conseil de la Jeunesse est un organe de participation où chaque jeune peut s'engager et s'exprimer sur différents enjeux politiques qui concernent les jeunes de près ou de loin. L'un des derniers grands combats du CJ – qui se poursuit encore aujourd'hui – a été la lutte contre la nouvelle loi sur les Sanctions Administratives Communales (SAC), qui autorise les communes à infliger des amendes pécuniaires à des jeunes dès 14 ans! Le Conseil de la Jeunesse organise ainsi régulièrement des commissions ou des groupes de travail ouverts à tous les jeunes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et aux partenaires afin de mener ensemble une réflexion concrète sur ce type de sujet. Des actions visuelles de terrain

vont également voir le jour via le groupe de travail « opérationnel ». Vous pouvez nous contacter via l'adresse mail conseil.jeunesse@cfwb.be pour Connaitre la liste complète et éventuellement vous y inscrire.

L'un des grands enseignements de ce début de mandat est la volonté des nouveaux membres de travailler de manière transparente et de donner une ligne de conduite claire et engagée au Conseil de la Jeunesse. Ils sont en tous les cas prêts à assumer leur rôle et à représenter au mieux la diversité de notre jeunesse... Une table ronde sur le pluralisme sera d'ailleurs organisée prochainement en partenariat avec plusieurs acteurs du secteur jeunesse.

Pour suivre facilement toutes nos actions et positions politiques, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux et à vous abonner gratuitement à notre journal trimestriel, JEF. À bon entendeur...

Joachim Wacquez
Chargé de communication CJ



SERVICES



Oxyjeunes
rue Albert 1^{er} — 6240 Farciennes
T. 071 38 84 00 — F. 071 39 83 00
W. info@oxyjeunes.be — oxyjeunes.be



Philocité
rue Pierreuse 21 — 4000 Liège
T. 0478 719 099 — 0470 122 811
W. philocite@philocite.eu — gaelle.jeanmart@philocite.eu — philocite.eu



Latitude Jeunes
rue Saint-Jean 32-38 — 1000 Bruxelles
T. 02 515 04 02 — F. 02 512 27 62
W. latitude.jeunes@mutsoc.be — ifeelgood.be



Contact J
bd de l'Empereur 25 — 1000 Bruxelles
T. 02 511 96 84 — F. 02 502 60 36
W. contactj@contactj.be — contactj.be

AUTRES



CIUM — Comité Inter-universitaire des Étudiants en Médecine
rue du Fisch Club 6 — 7000 Mons
T. 0498 64 09 19
W. présidence@cium.be — cium.be



Excepté Jeunes
Siège social
rue A. Nelis 158 — 5001 Belgrade
Siège d'exploitation
rue Haut Baty 59 — 5060 Sambreville
T. 071 71 19 35
W. excepte.jeunes@swing.be — exceptejeunes.be



FCHWB — Ferme des Castors
rue du Faubourg 16-18 — 6250 Aiseau
T. 071 76 03 22 — 071 74 04 75 — F. 071 76 19 26
W. info@castor.be — castor.be

MOUVEMENTS



Faucons Rouges
rue Entre-deux-portes 7 — 4500 Huy
T. 085 41 24 29 — F. 085 41 29 36
W. info@fauconsrouges.be — fauconsrouges.be



MJS — Mouvement des Jeunes Socialistes
rue de la Croix de Fer 16 — 1000 Bruxelles
T. + F. 02 512 12 18
W. info@jeunes-socialistes.be — jeunes-socialistes.be



Jeunes FGtb
rue Haute 42 — 1000 Bruxelles
T. 02 506 83 92 — F. 02 502 73 92
W. jeunes@jeunes-fgtb.be — jeunes-fgtb.be



Tels Quels Jeunes
rue Marché au Charbon 81 — 1000 Bruxelles
T. 02 275 06 06 — F. 02 511 31 48
W. info@tqj.be — tqj.be

FÉDÉRATIONS DE CENTRES DE JEUNES



CIDJ
rue Saint Ghislain 29 — 1000 Bruxelles
T. 02 219 54 12 — F. 02 219 54 13
W. cidj@cidj.be — cidj.be



For J
Siège social
rue Le Lorrain 104 — 1080 Bruxelles
T. 02 649 03 22 — F. 02 647 87 42
W. info@forj.be — forj.be



Retrouvez toutes les formations 2014 de ProJeuneS sur:

formactif.be

Formactif





Projekte
Jugend

